

Rapport d'activités 2025



Sommaire



Vie institutionnelle

p. 7



Biodiversité

p. 13



Transition écologique

p. 27



Patrimoine historique
et culturel

p. 37



Architecture /
Urbanisme / Paysage

p. 43



Développement
économique

p. 53



Tourisme durable

p. 61



Communication et
sensibilisation

p. 67



L'équipe du Parc
naturel régional

p. 75

Pour en savoir plus
sur les actions du Parc naturel
régional Oise – Pays de France
et approfondir votre lecture,
découvrez nos contenus en ligne.



Parc naturel régional Oise – Pays de France

Château de la Borne Blanche
48 rue d'Hérivaux – 60560 Orry-la-Ville
Tél.: 03 44 63 65 65
www.parc-oise-paysdefrance.fr



Édito

À l'aube d'un renouvellement des mandats municipaux, notre mission d'accompagnement des communes s'est plus que jamais affirmée en 2025, comme un pilier de notre action. Dans un contexte où les défis environnementaux, économiques et sociaux s'entrecroisent, le Parc naturel régional a poursuivi son rôle de facilitateur, en proposant des projets concrets et des partenariats adaptés aux besoins des acteurs et du territoire.

Les réalisations 2025 sont le fruit d'un travail collectif, mené avec les élus, les partenaires, les entreprises et les citoyens. Alors que 2025 s'achève, nous tenons à les remercier pour leur confiance et leur engagement à nos côtés. En 2026, nous poursuivrons cette ambition : construire ensemble un territoire durable, solidaire et innovant.

Nous vous invitons à découvrir, à travers ce rapport, l'étendue de nos actions 2025.

**Le Président
du Parc naturel régional
Oise – Pays de France**





classes ont bénéficié
des programmes pédagogiques



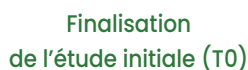
nouvelles restaurations
du patrimoine rural



Atlas de la biodiversité communale (ABC)



avis rendus sur des projets
d'urbanisme, de construction
ou d'infrastructures



entreprises engagées
dans la démarche EIT



données publiées sur Biodiv'Oise –
Pays de France

Les élus du comité syndical en 2025

Collège des délégués des communes

APREMONT	Françoise DUBREUCQ Philippe PERRIER	LA CHAPELLE-EN-SERVAL	Daniel DRAY Dominique FACUNDO
ASNIÈRES-SUR-OISE	Paule LAMOTTE Franck LAGNIAUX	LAMORLAYE	Nicolas MOULA Michel ROUX
AUGER-SAINT-VINCENT	Fabrice DALONGEVILLE	LASSY	Jean-Pierre BLAIMONT Marie-Claire TILLIET
AUMONT-EN-HALATTE	Thierry MARVILLE Didier GROSPIRON	LE PLESSIS-LUZARCHES	Véronique BRETEUX Jean-Baptiste GENDROT
AVILLY-SAINT-LÉONARD	Anne LEFEBVRE Arnaud CALVAR	LUZARCHES	Michel MANSOUX Nicolas ABITANTE
BARBERY	Dimitri ROLAND Vincent BOUCHER	MAFFLIERS	Magali MAZURIER Michel LEROUX
BEAUMONT-SUR-OISE	Abderhamane GUERZOU Halima BENAIDA	MAREIL-EN-FRANCE	Cédric MORVAN Stéphane BECQUET
BEAUREPAIRE	Philippe FROIDEVAL Valérie LESAGE	MONTAGNY-SAINT-FÉLICITÉ	Jean-Paul DOUET Jeanne BOULANGER
BELLEFONTAINE	Célia DELAHAYE Éric COLLIN	MONTÉPILLOY	Anne-Laure BESSAH Patrice URVOY
BELLOY-EN-FRANCE	Jean-Marie BONTEMPS Raphaël BARBAROSSA	MONT-L'ÉVÊQUE	Xavier GAUTIER Éric VAGANAY
BÉTHEMONT-LA-FORÊT	Didier DAGONET Béatrice BRIN	MONTLOGNON	Daniel FROMENT Anne-Marie GRZYB
BORAN-SUR-OISE	Philibert DE MOUSTIER Pierre CAUVET	MORTEFONTAINE	Anne PHILIPPO-FLEURY Marie-Odile VAN OUDHEUSDEN
BOREST	Guillaume DUCHESNE Yves BIANCHINI	MOURS	Joël BOUCHEZ François FUSELIER
BRASSEUSE	Benoit THIBAUT Maxime ACCIAI	NANTEUIL-LE-HAUDOUIN	Alexis MENDOZA-RUIZ Sébastien VANDRA
CHANTILLY	Frédéric SERVELLE Samantha BALLOT	NOINTEL	Christophe VAN ROEKEGHEM Grégory FERRAY
CHÂTENAY-EN-FRANCE	Jacques RENAUD Jacques DERMER	NOISY-SUR-OISE	Cyril MOREL Philippe DANIEL
CHAUMONTEL	Corinne TANGE Ernest COLLOBER	ORRY-LA-VILLE	Leslie PICARD Jérémy DUFLOS
CHAUVRY	Jacques DELAUNE Hugues RIBOLLET	PLAILLY	Jean-Paul GAY Mathieu MAUVERNAY
COURTEUIL	Virginie PARDO François DUMOULIN	PONTARMÉ	Gilles GRANZIERA Judith NEVES
COYE-LA-FORÊT	François BARTHIÉ Cécile MALET	PONTPOINT	James PASS Jean-Baptiste LHERMITE
CREIL	Thierry BROCHOT Sophie LEHNER	PONT-SAINT-MAXENCE	François DROUIN Bruno VERMEULEN
ERMENONVILLE	Francine LEFEUVRE Jack PIERCHON	PRÉCY-SUR-OISE	Jérôme PINSSON Florence OCCRE
FLEURINES	Cécile GAUVILLE-HERBET Laurent DEGROS	PRESLES	Céline CAUDRON Hervé WIEFFENBACH
FONTAINE-CHAALIS	Hervé LECOEUR David HERVE	RARAY	Nicolas DE LA FOURNIÈRE Emmanuel DE LA BEDOYERE
FOSSÉS	Pierre BARROS Dominique DUFUMIER	RHUIS	Serge DEWEL Caroline HOFFERT
FRESNOY-LE-LUAT	Stéphane PETERS Muriel DUBARLE	ROBERVAL	Sylvie LECLAIR Ludovic CASTAGNONI
GOUVIEUX	Patrice MARCHAND Thomas IRACABAL	RULLY	Agathe DUCHAUFFOUR Viviane TONDELIER
JAGNY-SOUS-BOIS	Sébastien FERRACHAT Jacqueline HOLLINGER	SAINT-MARTIN-DU-TERTRE	Thierry PICHERY Christine COOREVITS

SAINT-MAXIMIN	Gérard KOTUSIK
SAINT-VAAST-DE-LONGMONT	Anne ONUFRYK Philippe COURCELLE
SENLIS	Pascale LOISELEUR Jean-Pierre NGUYEN PHUOC VONG
SEUGY	Angèle BACCAN Annick ODELIN
SURVILLIERS	Didier WROBLEWSKI Éric SZWEC
THIERS-SUR-THÈVE	Thibault DELECLUSE Pierre BOUFFLET
VERNEUIL-EN-HALATTE	Hervé POTEAUX Philippe BENY
VER-SUR-LAUNETTE	Yves CHERON Guillaume GAST
VIARMES	Sylvie BOCOBZA Sophie BACQUET
VILLENEUVE-SUR-VERBERIE	Brice GRZESIAK Nathalie PACCOT
VILLERS-SAINT-FRAMBOURG	Juliette DE LOMBARDON Aurélie LECLERE
VILLIERS-ADAM	Guillaume LEGER Christian CAPMAN
VILLIERS-LE-SEC	Baptiste MONMIREL François CAU
VINEUIL-SAINT-FIRMIN	Patrick BARRETT Laurence BERGHGRACHT

Collège des délégués des Régions

- **Xavier BERTRAND**, Président du Conseil Régional des Hauts-de-France
- **Guy HARLE D'OPHOVE**, Conseiller régional des Hauts-de-France
- **François DESHAYES**, Conseiller régional des Hauts-de-France
- **Nathalie LEBAS**, Conseillère régionale des Hauts-de-France
- **Gilles METTAI**, Conseiller régional des Hauts-de-France
- **Jean-Louis SOUFFLET**, Conseiller régional des Hauts-de-France
- **Thibault HUMBERT**, Conseiller régional d'Île-de-France
- **Stéphanie VON EUW**, Conseillère régionale d'Île-de-France
- **Jean-François RENARD**, Conseiller régional d'Île-de-France
- **Benjamin CHKROUN**, Conseiller régional d'Île-de-France
- **Céline MALAISE**, Conseillère régionale d'Île-de-France

Collège des délégués des Départements

- **Nadège LEFEBVRE**, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise
- **Nicole COLIN**, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise
- **Gilles SELLIER**, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise
- **Corry NEAU**, Conseillère départementale de l'Oise
- **Patrice ROBIN**, Conseiller départemental du Val-d'Oise

Le Bureau

Président:

- **Patrice MARCHAND**, Maire adjoint de Gouvieux

Vice-Présidents:

- **Manoëlle MARTIN**, Vice-Présidente du Conseil Régional des Hauts-de-France
- **Nicole COLIN**, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise
- **Jacques RENAUD**, Maire de Châtenay-en-France
- **Daniel DRAY**, Maire de La Chapelle-en-Serval
- **Jean-François RENARD**, Conseiller régional d'Île-de-France

Les autres membres:

- **Guy HARLE D'OPHOVE**, Conseiller régional des Hauts-de-France
- **François DESHAYES**, Conseiller régional des Hauts-de-France
- **Nathalie LEBAS**, Conseillère régionale des Hauts-de-France
- **Gilles METTAI**, Conseiller régional des Hauts-de-France
- **Thibault HUMBERT**, Conseiller régional d'Île-de-France
- **Stéphanie VON EUW**, Conseillère régionale d'Île-de-France
- **Benjamin CHKROUN**, Conseiller régional d'Île-de-France
- **Martine BORGGOO**, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise
- **Gilles SELLIER**, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise
- **Corry NEAU**, Conseillère départementale de l'Oise
- **Patrice ROBIN**, Conseiller départemental du Val-d'Oise
- **Thierry BROCHOT**, Maire-Adjoint de Creil
- **Yves CHERON**, Maire-Adjoint de Ver-sur-Launette
- **Daniel FROMENT**, Maire de Montlognon
- **Gilles GRANZIERA**, Maire-Adjoint de Pontarmé
- **Anne LEFEBVRE**, Maire d'Avilly-Saint-Léonard
- **Pascale LOISELEUR**, Maire de Senlis
- **James PASS**, Conseiller municipal de Pontpoint
- **Jean-Marie BONTEMPS**, Maire-Adjoint de Belloy-en-France
- **Joël BOUCHEZ**, Conseiller municipal de Mours
- **Didier DAGONET**, Maire de Béthemont-la-Forêt
- **Paule LAMOTTE**, Maire-Adjointe d'Asnières-sur-Oise
- **Michel MANSOUX**, Maire de Luzarches

Présidents et vice-présidents des commissions

• Patrimoine naturel et réseaux écologiques:

Président: Yves CHERON

Vice-Président: James PASS

• Ressources naturelles énergie climat:

Président: Dominique DUFUMIER

• Patrimoine historique et culturel:

Présidente: Anne LEFEBVRE

Vice-Présidente: Cécile GAUVILLE-HERBET

• Architecture, urbanisme, paysage:

Président: Daniel DRAY

Vice-Présidente: Corinne TANGE

• Agriculture/cheval:

Président: Philibert de MOUSTIER

Vice-Président: Yves CHERON

• Forêt/filière bois:

Président: François DROUIN

Vice-Président: Alexis MENDOZA-RUIZ

• Activités économiques:

Président: Abderhamane GUERZOU

• Tourisme:

Président: Hervé POTEAUX

• Communication/sensibilisation:

Présidente: Leslie PICARD

Vice-Président: Stéphane BECQUET

• Administration, finances et évaluation:

Président: Patrice URVOY

Ont participé aux réunions de travail les représentants de:

Abbaye de Royaumont • Abbaye Royale du Moncel • Agence Départementale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie • Agence de l'eau Seine-Normandie • Agence d'urbanisme Oise-les-Vallées • Amis de la Terre du Val d'Ysieux • Association des Entomologistes de Picardie • Association du Pavillon de Manse • Vélo Oise • Association Syndicale du Lys • Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement • Centre Régional de la Propriété Forestière Hauts-de-France • Chambre d'Agriculture de l'Oise • Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise • Chambre Interdépartementale d'Agriculture Versailles Val d'Oise Yvelines • Chambre Interdépartementale de Commerce et d'Industrie d'Île-de-France • Chambre des Métiers de l'Oise • Chambre des Métiers du Val d'Oise • Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Oise • Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Val d'Oise • CoPASol • Tourisme Equestre de l'Oise • Oise Tourisme • Val d'Oise Tourisme • Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise • Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne • Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France • Communauté de Communes du Pays de Valois • Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte • Communauté de Communes Senlis Sud Oise • Communauté de Communes Thelloise • Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France • Conseil Architecture Urbanisme et Environnement du Val d'Oise • Conseil Architecture Urbanisme et Environnement de l'Oise • Conservatoire Botanique national du Bassin Parisien • Conservatoire Botanique national de Bailleul • Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France • Conservatoire d'Espaces Naturels d'Île-de-France • Directions Départementales des Territoires • Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France • Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France • Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France • Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France • Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France • Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France • Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise • Fédération des Chasseurs Essonne/Val d'Oise/Yvelines • Fédération du Val d'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique • Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Oise • Forestiers privés de l'Oise • France Galop • Gîtes de France Val d'Oise • Institut de France Domaine de Chaalis • Institut de France Domaine de Chantilly • Inspection Académique de l'Oise • Inspection Académique du Val d'Oise • Institut Paris Région • Fibois Hauts-de-France et Fibois Île-de-France • Office National des Forêts • Office du Tourisme de Chantilly - Senlis • Office du Tourisme Creil Sud Oise • Office du Tourisme des Pays d'Oise et d'Halatte • Office de Tourisme communautaire terre de Carnelle • Parc Astérix • Picardie Nature • Préfecture de Région Île-de-France • Préfecture de Région Hauts-de-France • Préfecture de l'Oise • Préfecture du Val d'Oise • Rectorat d'Amiens • Sauvegarde Asnières Baillon • SAFER Île-de-France • SAFER Hauts-de-France • APFHEC • SITRATIVE • SIGEPOV • SIABY • SICTEUB Thève et Ysieux • Syndicat Interdépartemental du SAGE Nonette • Syndicat Energie de l'Oise • Syndicat des Energies des Zones Est de l'Oise • Syndicat Mixte Départemental d'Électricité, du Gaz et des Télécommunications • SMDO • Terre de Liens • UNICEM • Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine de l'Oise • Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine du Val d'Oise • Un château pour l'emploi • Val d'Oise Environnement



Vie Institutionnelle



3

comités syndicaux



1

nouvel extranet où retrouver les
travaux du bureau, des commissions
et des comités de pilotage



20

avis rendus sur des projets
d'urbanisme, de construction ou
d'infrastructures



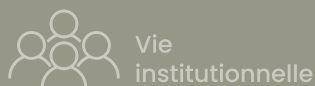
1 880 000 €

de budget de fonctionnement



Finalisation du dispositif d'évaluation
de la Charte (T0)

Vie du syndicat mixte



MESURES DE LA CHARTE

Toutes les mesures de la Charte

CHIFFRES CLÉS

58 dossiers examinés par le bureau
31 réunions de commission
28 opérations proposées dans le programme d'actions 2025
23 dossiers financés par les fonds

COMMISSIONS

Comité syndical, Bureau, toutes les commissions

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

RÉFÉRENT

Sylvie CAPRON



Tout au long de l'année, la vie du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Oise – Pays de France est rythmée par de nombreuses réunions. Comité syndical, Bureau, commissions sont autant de rencontres et d'opportunités d'échanges pour co-construire le projet de territoire en collaboration avec les élus.

Le **Comité syndical**, instance décisionnelle du Parc naturel régional, s'est réuni à **3 reprises**: le 5 mars, le 31 mars et le 18 décembre.

Le **Bureau**, organe exécutif de la gouvernance du Parc naturel régional, s'est réuni à **10 reprises** (9 janvier, 5 mars, 31 mars, 26 mai, 1^{er} juillet, 27 août, 22 septembre, 7 octobre, 13 novembre, 11 décembre). Outre la préparation des Comités syndicaux et les avis, le Bureau est amené à statuer sur la mobilisation des différents fonds. Il a ainsi traité **58 dossiers**.

La **commission Avis** s'est réunie 2 fois: les 4 février et 12 septembre. Elle est réunie quand les délais imposés ne permettent pas de tenir un Bureau dans les formes. Les membres de cette commission sont les membres du Bureau, mais le quorum n'est pas requis comme pour un Bureau.

Les **commissions** ont tenu 31 réunions:

- **patrimoine naturel et réseaux écologiques**: 3 réunions et 1 consultation mail ;

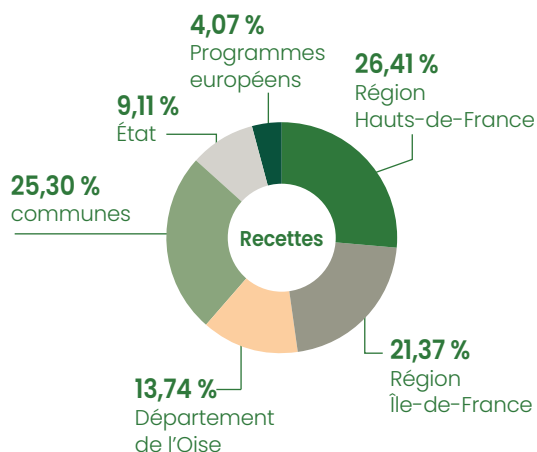
- **ressources naturelles énergie climat**: 1 réunion ;
- **patrimoine historique et culturel**: 3 réunions ;
- **architecture, urbanisme, paysage**: 2 réunions plénières, 5 réunions de la commission « Gestion de projets » et 1 consultation mail ;
- **agriculture et cheval**: 1 réunion plénière ;
- **forêt et filière bois**: 2 réunions ;
- **tourisme**: 2 réunions ;
- **communication et sensibilisation**: 4 réunions ;
- **administration, finances et évaluation**: 5 réunions ;
- **développement économique**: 2 réunions.

À ces réunions de commissions, il faut ajouter de très nombreuses réunions de **comités de pilotage (COPIL)** sur des sujets précis: Natura 2000, recherche LIDAR...

Budget

Budget de fonctionnement et recettes

En 2025, les dépenses pour le fonctionnement se sont élevées à 1 880 000 €.



Mobilisation des fonds

Le fonds « **Études d'aménagement** » a été mobilisé pour une étude de mobilité à Viarmes.

Le fonds « **Expertises environnementales** » a été mobilisé pour l'animation des Mesures agricoles environnementales et climatiques (MAEC).

Le fonds en faveur de la **faune sauvage** a été mobilisé pour deux projets: l'expertise des mares de Fresnoy-le-Luat et la démolition d'un mur à Asnières-sur-Oise.

Le fonds en faveur d'une **gestion écologique et paysagère des espaces boisés et du patrimoine végétal** a été mobilisé pour 19 dossiers au total.

En bref

Conventions, charte et adhésion renouvelées

- Renouvellement de la Convention pluriannuelle d'Objectifs avec Picardie Nature.
- Renouvellement de la Convention pluriannuelle d'Objectifs avec le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France.
- Convention de partenariat avec le CAUE 95 pour la réalisation d'une plateforme participative sur le patrimoine arboré du Val-d'Oise.
- Contrat de territoire de la Nonette.

Sur le terrain

Équipe du Parc naturel régional



- Léa Chariol a pris ses fonctions de chargée de communication le 2 janvier 2025.
- Corentin Boulanger, chargé de mission développement économique, a quitté le Parc naturel régional le 1^{er} décembre 2025.

Pour aller plus loin

- L'espace élus du site Internet permet de suivre toute l'activité de la vie institutionnelle du syndicat mixte



Synthèse des avis



MESURES DE LA CHARTE

Toutes les mesures de la Charte



CHIFFRES CLÉS

20 avis

COMMISSIONS

Bureau, Avis

PARTENAIRES

Services de l'État

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

RÉFÉRENT

Sylvie CAPRON

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France est amené à rendre des avis sur des projets variés, tant en matière d'urbanisme, de construction, que d'infrastructures, d'installations classées, de carrières, etc.

La formulation d'avis sur des projets de territoire est une **activité essentielle** pour le Parc naturel régional. Elle requiert beaucoup de temps et d'énergie, dans un cadre relationnel souvent difficile, parfois conflictuel. Travaillés par les chargés de mission, les avis sont donnés et validés en Bureau ou en commission Avis. Les principaux avis de l'année sont :

Documents d'urbanisme et aménagement :

- avis sur la révision du PLU de Coye-la-Forêt: avis favorable ;
- avis sur les révisions et modifications du PLU de Villiers-Adam: avis favorable ;
- avis sur le règlement local de publicité de Pont-Sainte-Maxence: avis favorable ;
- avis sur la modification du PLU de Précy-sur-Oise: avis favorable avec 1 recommandation et 1 réserve ;
- avis sur la révision du PLU de Senlis: avis favorable avec réserves et recommandations ;
- avis sur la révision du PLU de Saint-Martin-du-Tertre: avis favorable avec recommandations ;
- avis sur l'élaboration du PLU de Villers-Saint-Frambourg-Ognon: avis favorable avec 1 recommandation ;
- avis sur le règlement local de publicité de Saint-Maximin: avis favorable avec 1 recommandation ;
- avis sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Syndicat mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise: avis favorable avec 1 réserve ;
- avis sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté de communes Thelloise: avis favorable avec recommandations ;
- avis sur le projet de DUP pour l'aménagement d'une voie douce entre Senlis et Chantilly: avis favorable ;
- avis sur la mise en compatibilité du PLU de Saint-Maximin pour la mise aux normes et l'extension d'une aire d'accueil existante en terrains familiaux: observations ;
- avis sur les demandes d'autorisations environnementales au titre des installations classées pour la protection

de l'environnement de la Société Télamon développement: avis défavorable sur le bâtiment C et les mesures compensatoires ;

- avis sur le projet de modification du PLU de Plailly: observations et demandes ;
- avis sur un projet de développement du golf du Lys: observations ;
- avis sur un projet de création d'une activité touristique à la Vignette en forêt de Chantilly: avis défavorable.

Espaces naturels :

- avis sur le schéma départemental de gestion cynégétique de l'Oise: quelques observations.

Énergie :

- avis sur le document-cadre de l'Oise définissant les surfaces agricoles et forestières pouvant accueillir les projets photovoltaïques au sol: demande de retrait de terrains identifiés ;
- avis sur le document-cadre du Val-d'Oise définissant les surfaces agricoles et forestières pouvant accueillir les projets photovoltaïques au sol: demande de retrait de terrains identifiés.

Carrières et installations de stockage :

- avis sur une demande d'autorisation environnementale pour l'extension de la carrière de la Butte du Moulin: observations et demandes.

Cette liste ne recense pas de façon exhaustive l'ensemble des conseils délivrés par les chargés de mission. Elle ne traite pas non plus des avis techniques sur les documents d'urbanisme.

Le plus projet Un avis qui compte



Les avis émis par le Parc naturel régional permettent de faire évoluer les projets, voire d'amener leurs promoteurs à les reconsidérer dans certains cas. Ses avis ont donc un impact fort sur l'évolution du territoire.

Finalisation de l'état initial du territoire "T0"



MESURE DE LA CHARTE

Rapport 1:
dispositif d'évaluation
et de l'observatoire
du territoire



CHIFFRES CLÉS

12 questions
évaluatives
73 indicateurs
renseignés
20 réunions
entre 2021 et 2025

COMMISSIONS

Administration, finances
et évaluation

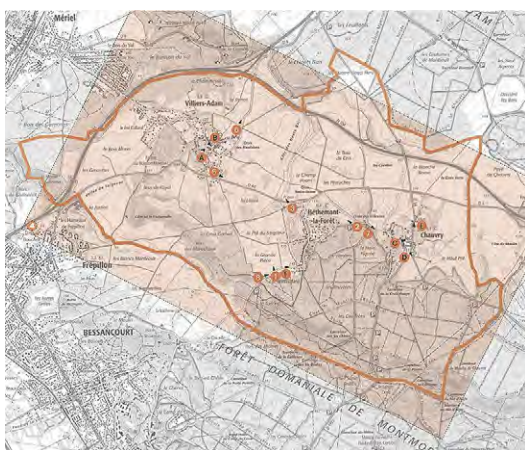
COÛT DE L'ACTION

125 358 €

RÉFÉRENT

Pascal LAMBERT

La Charte du Parc naturel régional Oise – Pays de France prévoit un dispositif d'évaluation de sa mise en œuvre et de son impact à mi-parcours et en fin de Charte. Ce dispositif repose sur douze questions évaluatives (QE), divisées chacune en deux sous-questions. L'une porte sur les actions menées et les moyens déployés, l'autre sur l'évolution du territoire et l'impact des politiques publiques. Afin de répondre à ces questions, il est nécessaire de dresser l'état initial (appelé aussi "T0") des indicateurs à suivre.



Finalisation des études du T0

2025 marque la **finalisation du T0** avec les rendus des études des dernières questions non encore traitées. Ainsi, le T0 est maintenant complet.

Le rapport d'Écosphère sur les questions liées à la Biodiversité (QE 1 à 3) a été validé par la commission « Administration – Finances – Évaluation » et la commission « Patrimoine naturel et réseaux écologiques » lors d'une réunion conjointe le 3 juillet.

Les fiches descriptives des 18 unités paysagères du territoire ont été validées par la commission « Architecture – Urbanisme – Paysage » et la commission « Administration – Finance – Évaluation » lors d'une réunion conjointe le 16 juin.

Les autres questions évaluatives ont été traitées par le bureau d'étude « Rouge Vif Territoires » entre 2022 et 2023.

Une méthodologie complexe et dense

De manière générale, l'élaboration du T0 a montré des délais de réalisation très importants qui posent des questions méthodologiques pour les prochaines périodes d'analyses: à quelle fréquence doit-on réaliser ces états des lieux pour rester pertinent sans essouffler l'équipe du Parc naturel régional et ses partenaires ?

Par ailleurs, la difficulté de collecter des données fiables et pertinentes pour répondre aux questions posées amène à reconsidérer l'importance des experts et la nécessité de mettre en place des « collèges d'acteurs » pour traiter les différentes questions.

Valorisation du T0



Une réflexion a été entamée pour **valoriser ce travail** et poursuivre la mise en place du dispositif d'évaluation, notamment sur la question des actions menées et moyens

déployés par le Parc naturel régional et les autres signataires de la Charte pour répondre aux objectifs.

Le saviez-vous ?

Chiffres marquants



L'élaboration du T0 a permis d'isoler certains chiffres clés du territoire, par exemple:

- **115 espèces végétales** du territoire sont considérées comme « à enjeu » du fait de leur fragilité ou de leur importance pour la biodiversité ;
- la consommation énergétique annuelle des logements du territoire a baissé de **12,5 %** entre 2010 et 2018, malgré la construction de **2 300** logements sur cette période (+ 4 %).

Pour aller plus loin

- Les différents documents du T0 sont disponibles en ligne



Étude pour la réduction de la consommation d'énergie à la maison du Parc naturel régional



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 13:

Intégrer les enjeux de transition écologique dans l'aménagement et la construction



CHIFFRES CLÉS

6,5%

de consommation en moins en 2025

COMMISSIONS

Administration, finances et évaluation

COÛT DE L'ACTION

1 468 € TTC

RÉFÉRENTS

Pascale OLIVAS
Philippe MEURANT



Le Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019, relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire, plus communément appelé « décret tertiaire », impose de réduire la consommation d'énergie des établissements publics abritant des activités tertiaires d'une surface supérieure à 1 000 m². Dans ce cadre, le Parc naturel régional Oise - Pays de France, propriétaire du Château de la Borne Blanche, y est assujéti.

Les objectifs d'amélioration de la performance énergétique du décret tertiaire sont fixés pour les horizons 2030, 2040 et 2050. Ainsi, deux méthodes sont proposées pour respecter la réglementation:

- **méthode 1 :** la méthode relative, qui part de la consommation totale des bâtiments du site selon une année de référence choisie après 2010 et prévoit une progression d'amélioration de 40 % d'ici 2030, de 50 % d'ici 2040 et de 60 % d'ici 2050 ;
- **méthode 2 :** la méthode absolue qui consiste à atteindre un niveau de performance minimum en kWh/m²/an défini par le décret, pour chaque type de bâtiment et catégorie d'activité associée.

Afin de s'inscrire dans la démarche de cette obligation d'action et de répondre à ces exigences, **le Parc naturel régional a dû :**

- recenser l'ensemble des bâtiments de la Maison du Parc naturel régional soumis au décret ;

- fixer, pour chaque bâtiment, l'année de référence ou la valeur absolue à atteindre ;
- saisir les données dans la plateforme OPERAT de l'ADEME.

Le Parc naturel régional s'est appuyé sur l'expertise de la société Lowit, référencée par l'UGAP, qui a assuré **un état des lieux du parc immobilier en termes de consommation d'énergie** et accompagné le Parc naturel régional dans la déclaration sur le site de l'ADEME.

Par ailleurs, Lowit a également accompagné le Parc naturel régional pour **définir les actions et les travaux à mener** afin de réduire, de manière structurelle et pérenne, les consommations énergétiques de ses bâtiments.



Biodiversité



293 299

graines en banque de semences pour la conservation de la flore menacée



20 000

amphibiens transférés



1

nouvelle commune lance son Atlas de la biodiversité communale



2

projets de plantation d'arbres fruitiers accompagnés



1 179 746

données publiées sur Biodiv'Oise – Pays de France



3

mares communales étudiées

Assistance scientifique et gestion des milieux naturels

Ancienne carrière de sable à Aumont-en-Halatte



MESURES DE LA CHARTE

Mesure 1 : Préserver les sites de biodiversité remarquables

Mesure 2 : Lutter contre la disparition des espèces animales et végétales



CHIFFRES CLÉS

3 000 données d'espèces produites lors des prospections

COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques

PARTENAIRES

CEN des Hauts-de-France, CEN d'Île-de-France

COÛT DE L'ACTION

95 000 €

RÉFÉRENTS

Jean-Luc HERCENT
Thibaud DAUMAL



La mission d'assistance scientifique et technique à la gestion des milieux naturels confiée par le Parc naturel régional Oise - Pays de France aux Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN) des Hauts-de-France et d'Île-de-France a permis, en 2025, de poursuivre les actions engagées les années précédentes. Elles découlent des différentes interventions engagées par le Parc naturel régional en faveur des milieux naturels et réseaux écologiques, notamment les différents bilans faunistiques et floristiques, les plans de gestion par site, les plans d'action par milieu, les plans d'action par espèce, etc.

Différentes démarches ont été menées afin de **renouveler ou mettre en place des partenariats entre le Parc naturel régional, les CEN et des acteurs du territoire** (Communes, Institut de France Chantilly et Chaalis...). En outre, l'acquisition de sites naturels a été recherchée par le CEN Hauts-de-France, notamment à Aumont-en-Halatte, afin d'assurer la préservation des milieux et espèces remarquables.

Pour contribuer à la **mise œuvre de la stratégie « Aires protégées »** de l'État, le CEN Île-de-France a poursuivi la rédaction de fiches de synthèse pour les sites identifiés dans le plan d'action en région Île-de-France et des échanges entre les acteurs ont eu lieu. Des inventaires ont été réalisés afin d'actualiser et préciser les enjeux de ces sites.

Une **synthèse des connaissances naturalistes** a été réalisée pour les communes du Val-d'Oise et, afin d'améliorer celles-ci, des prospections naturalistes ont été menées sur différents sites : golf de Montgriffon, golf de Bellefontaine, golf de L'Isle-Adam, emprise RTE en forêts de Carnelle et de Montmorency. Ce sont ainsi plus de 3 000 données d'espèces de faune et de flore qui ont été produites.

Un stagiaire de Master, encadré par le CEN des Hauts-de-France a également contribué à **l'amélioration des connaissances** en contrôlant et **actualisant un grand nombre de données de stations de plantes menacées**. Celles-ci ont été intégrées par le Conservatoire botanique national de Bailleul dans une base de données stationnelles permettant le suivi de ces plantes menacées.

La **rédaction d'une notice de gestion pour les marais d'Avilly et de Courteuil** a été poursuivie en 2025 et s'est accompagnée d'inventaires complémentaires.

Le **pâturage itinérant** mis en place pour gérer le réseau de landes du massif d'Ermenonville a été accompagné et suivi.

Au golf de Mortefontaine, des actions de lutte contre le développement de la Fougère-aigle et d'espèces exotiques envahissantes ont été menées.

Par ailleurs, le CEN Hauts-de-France a contribué à **l'animation des sites Natura 2000**, à **la mise en place de contrats MAEC** (mesures agroenvironnementales et climatiques) pour la gestion de prairies en vallée de la Thève, à l'actualisation des ZNIEFF du « Haut Montel » et de « la carrière d'Ognon », aux projets portés par l'Institut de France pour la forêt du Château de Chantilly, le Syndicat mixte du bassin versant de la Thève (SITRARIVE), le Syndicat interdépartemental du SAGE de la Nonette, le SICTEUB (Syndicat mixte assurant la collecte et le traitement des eaux usées des bassins de la Thève et de l'Ysieux) ou encore le Parc Astérix.

Enfin, **une sortie à destination du grand public** a été organisée à Saint-Vaast-de-Longmont.



Landes du golf de Mortefontaine



Anémone pulsatille

Restauration écologique de milieux naturels



MESURES DE LA CHARTE

Mesure 1 :

Préserver les sites de biodiversité remarquables

Mesure 7 :

Préserver les milieux ouverts et renforcer leur biodiversité

Mesure 8 :

Préserver et restaurer la fonctionnalité du réseau des milieux aquatiques et humides



CHIFFRES CLÉS

1 ha de milieux ouverts restauré

COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques

PARTENAIRES

Un Château pour l'Emploi

COÛT DE L'ACTION

22 000 €

RÉFÉRENTS

Thibaud DAUMAL
Jean-Luc HERCENT

Chaque année, le Parc naturel régional Oise – Pays de France mène des actions de restauration et de gestion de milieux naturels qu'il confie à l'association d'insertion « Un Château pour l'emploi ».

Ces travaux découlent des actions engagées, d'une part, en faveur des milieux naturels et des espèces remarquables (landes, pelouses, mares, amphibiens...), et d'autre part, des actions pour lutter contre le développement d'espèces exotiques envahissantes.

Les travaux réalisés par le chantier d'insertion consistent principalement à supprimer la végétation arbustive qui colonise des milieux ouverts, à rajeunir certains secteurs et à lutter contre les espèces exotiques envahissantes (arrachage, coupe).

En 2025, les travaux ont porté sur :

- **la fauche et le débroussaillage d'une pelouse sèche** à Gouvieux ainsi qu'à Avilly-Saint-Léonard, Asnières-sur-Oise (bois de Bonnet) et Orry-la-Ville (Commelles en forêt du Château de Chantilly) ;
- **l'entretien des milieux naturels** (pelouses et lisières thermophiles) et **coupe d'arbres** sur le site de la maison du Parc naturel régional ;

- **la coupe d'arbres** arrachés par le vent, **l'entretien d'un fossé d'évacuation** des eaux pluviales et **l'arrachage d'aster** (espèce exotique envahissante) au marais d'Avilly, propriété du Parc naturel régional ;
- **la contribution à l'opération de préservation des amphibiens** par l'installation et le démontage de dispositifs temporaires de protection des amphibiens.

Suivi et animation des sites Natura 2000



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 1 :
Préserver les sites de biodiversité remarquables



CHIFFRES CLÉS

27 chanteurs d'Engoulevent d'Europe

COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques

PARTENAIRES

Union Européenne, Région Hauts-de-France, Office National des Forêts, Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, acteurs du territoire (collectivités, État, partenaires institutionnels, propriétaires privés...)

COÛT DE L'ACTION

17 500 €

RÉFÉRENT

Thibaud DAUMAL

Le Parc naturel régional a été mandaté par les collectivités (communes, communautés de communes...) et les membres des comités de pilotage de ces sites pour porter l'animation de trois sites Natura 2000. C'est-à-dire qu'il revient au Parc naturel régional d'assurer la mise en œuvre des objectifs de conservation de ces sites. Dans ce cadre, un programme d'actions spécifiques est conduit chaque année.



Le Parc naturel régional Oise – Pays de France a élaboré les documents d'objectifs (DOCOB) de 3 sites classés Natura 2000 :

- « **Forêts picardes : massif des Trois Forêts et Bois du Roi** » zone de protection spéciale (ZPS) classée au titre de la directive Oiseaux ;
- « **Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville** » zone spéciale de conservation (ZSC) ;
- « **Coteaux de l'Oise autour de Creil** » zone spéciale de conservation (ZSC) classée au titre de la directive Habitats, faune et flore.

Le Parc naturel régional est depuis chargé de la mise en œuvre concrète de ces DOCOB et réalise chaque année un programme d'actions.

En 2025, les actions menées par le Parc naturel régional ont été :

- l'organisation de comptages concertés de l'Engoulevent d'Europe en forêt d'Ermenonville : 21 chanteurs ont été répertoriés durant les 2 soirées de comptage. Des soirées d'inventaires complémentaires sur des sites périphériques ont ensuite porté l'effectif à 29 chanteurs (dont 27 dans le site Natura 2000) ;

- le comptage des oiseaux d'eau hivernants dans la ZPS Forêts picardes : massif des Trois Forêts et bois du Roi ;
- le traitement de plus de 40 dossiers dans le cadre des procédures d'évaluation des incidences Natura 2000 ;
- le suivi des projets compensatoires du Parc Astérix ;
- le suivi de l'entretien des landes et des mares en forêt d'Ermenonville réalisé par l'ONF ;
- l'aide à la prise en compte des enjeux de biodiversité dans l'aménagement de la forêt de Chantilly ;
- le conseil à la gestion d'espaces au parc d'attractions de la Mer de sable ;
- une sortie de découverte de la ZPS des trois forêts Picardes et bois du Roi pour le collectif Orry en transition.

Sur le terrain Engoulevent, où es-tu ?



La découverte depuis quelques années de plusieurs Engoulevents d'Europe en forêt de Chantilly et de Coye-la-Forêt nous amène à proposer en 2026 une étude pour parfaire la connaissance de cette espèce dans ces deux forêts. Jusqu'alors, la présence d'engoulevents dans ces massifs était jugée anecdotique, mais les derniers relevés laissent présager qu'elle est devenue assez importante. À suivre en 2026 ...

Pour aller plus loin

- Mise en œuvre de la politique Natura 2000



Programme de conservation de la flore remarquable



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 2 : Lutter contre la disparition des espèces animales et végétales



CHIFFRES CLÉS

293 299
graines en banque de semences

COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques

PARTENAIRES

Conservatoire botanique national de Bailleul, CEN des Hauts-de-France

COÛT DE L'ACTION

20 000 €

RÉFÉRENT

Jean-Luc HERCENT

La flore sauvage du Parc naturel régional compte environ 40 % d'espèces d'intérêt patrimonial. La préservation de ces espèces, parmi lesquelles figurent des espèces menacées, nécessite des opérations spécifiques. Pour cela, le Parc naturel régional et le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBN de Bailleul) mènent, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) des Hauts-de-France, un programme d'actions de conservation de la flore menacée.

Banque de semences

Dans la continuité des actions engagées ces dernières années en faveur de la conservation de la flore la plus menacée du territoire, le CBN de Bailleul est intervenu en 2025 sur un **bilan des espèces en banque de semences** et l'enrichissement de sa Banque Stationnelle Floristique (Base de données des stations d'espèces remarquables).

Depuis le début des actions de conservation, des **semences d'espèces remarquables sont régulièrement récoltées**. Un bilan des lots de semences a été réalisé tout en poursuivant l'étude des capacités germinatives, la prise en charge et/ou la gestion des sorties de lots de semences (tri, séchage, pesée et mise en conservation). Cette année, **des tests de germination ont concerné les espèces suivantes** : *Teesdalia nudicaulis*, *Genista anglica*, *Jasione montana*, *Tuberaria guttata*, *Silene gallica*...

En complément, certains taxons placés dans la banque culturelle du CBN de Bailleul ont nécessité l'intervention de techniciens spécialisés pour maintenir les spécimens en bon état de conservation (ex. : *Potentilla montana*, *Carex mairei*, *Potamogeton alpinus*, *Isopyrum thalictroides*).

Récolte de données pour la BSF

Un autre volet du travail effectué en 2025 concerne **l'alimentation de la Banque Stationnelle Floristique (BSF) avec des données récentes**. Il s'agit notamment de celles produites par le stagiaire encadré par le CEN des Hauts-de-France, qui a procédé à l'actualisation de données relatives aux populations d'espèces à forts enjeux de conservation pour le territoire du Parc naturel régional.

Ces données concernent :

- **10 populations d'espèces à niveau d'enjeu majeur** (*Eleocharis multicaulis*, *Genista pilosa*, *Fumana procumbens*, *Genista anglica*, *Carex ericetorum*, *Melittis melissophyllum* et *Silene gallica*...) ;
- **21 populations d'espèces à niveau d'enjeu très important** (*Sesleria caerulea*, *Dianthus carthusianorum*, *Pulmonaria longifolia*, *Hypericum montanum*, *Erica cinerea*, *Geranium sanguineum* et *Tuberaria guttata*).

Ce travail d'amélioration des connaissances constitue le préalable indispensable à la réalisation de nouveaux référentiels et à la mise en place d'actions de conservation adaptées au contexte local.

Par ailleurs, le CBN de Bailleul a également accompagné la Fédération des chasseurs de l'Oise dans le cadre d'un projet de **restauration d'une zone humide** où s'exprime actuellement l'une des plus importantes populations régionales d'Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*).

Fumana couchée



Étude écologique de la forêt de Carnelle



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 6 : Préserver la fonctionnalité du réseau forestier et favoriser sa gestion durable



CHIFFRES CLÉS

15 espèces de chauves-souris inventoriées en 2025

COMMISSIONS

Patrimoine naturel et réseaux écologiques, Forêt-Filière bois

PARTENAIRES

Office national des Forêts

COÛT DE L'ACTION

28 200 €

RÉFÉRENT

Jean-Luc HERCENT



La forêt domaniale de Carnelle, gérée par l'ONF, s'étend sur 975 ha et comprend des zones humides et quelques milieux ouverts. Elle assure une continuité écologique entre le massif forestier de Chantilly et la forêt de L'Isle-Adam. En accompagnement de la révision de l'aménagement forestier, le Parc naturel régional, en partenariat avec l'ONF, mène des investigations complémentaires aux études déjà réalisées afin de mieux tenir compte des enjeux écologiques et paysagers de cette forêt.

Une **étude écologique de la forêt de Carnelle** a été engagée en 2025 pour permettre de renforcer la **prise en compte des enjeux écologiques et paysagers dans l'élaboration de l'aménagement forestier** pour la période 2027-2037. Cette étude permet aussi d'améliorer la préservation et la valorisation du patrimoine de la forêt dans le cadre de sa gestion courante. Cette action s'inscrit dans la convention-cadre de partenariat signée en 2022 avec l'ONF.

L'étude comprend :

- une synthèse des connaissances écologiques disponibles ;
- un inventaire des chiroptères ;

- une analyse de la fonctionnalité des réseaux de zones humides/mares, trame de vieux bois et milieux ouverts ;
- des compléments d'inventaires nécessaires à la bonne évaluation des enjeux ;
- la formulation de préconisations d'aménagement et de gestion.

Une **première réunion du comité de pilotage** s'est tenue en septembre. Synergis Environnement, bureau d'étude missionné pour ce travail, a commencé la synthèse bibliographique et a engagé les inventaires de faune (mammifères, dont chauves-souris, orthoptères) et de flore.

Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique



MESURES DE LA CHARTE

Mesure 1 : Préserver les sites de biodiversité remarquables

Mesure 2 : Lutter contre la disparition des espèces animales et végétales

Mesure 6 : Préserver la fonctionnalité du réseau forestier et favoriser sa gestion durable



CHIFFRES CLÉS

500 données d'espèces végétales à enjeu en 2025

COMMISSIONS

Patrimoine naturel et réseaux écologiques, Forêt-Filière Bois

PARTENAIRES

Conservatoire botanique national de Bailleul, Conservatoire botanique national du bassin parisien, Institut de France

COÛT DE L'ACTION

130 000 €

RÉFÉRENT

Jean-Luc HERCENT



La forêt de Chantilly connaît une accélération spectaculaire du dépérissement des chênes, couplée à un échec du renouvellement des nouvelles plantations. Depuis 2019, le Parc naturel régional Oise – Pays de France accompagne un vaste programme de recherche pour comprendre les raisons de ce dépérissement et adapter les essences et la gestion forestière au climat de demain.

Dans ce contexte, les principales actions menées en 2025 ont été :

- **le suivi et la coordination techniques et administratifs du programme** de recherche et du programme FEADER ;
- **le suivi des actions des bénévoles** et le lien entre l'Institut de France, les chercheurs et les bénévoles ;
- **l'installation sur le terrain des équipements pour l'étude sur les blocages de régénération**, action financée dans le cadre des programmes d'actions du Parc naturel régional et menée par l'INRAE de Nancy ;

- **la poursuite de la capitalisation des données** issues des différentes études du programme sous forme d'une cartographie interactive en ligne (websig), capitalisation des études et documents associés au programme sur le serveur FTP ouvert à tous les acteurs, élaboration du sommier numérique de la forêt à destination des agents forestiers ;
- l'accompagnement de l'Institut de France et de l'ONF dans l'élaboration de l'aménagement forestier ;

- **l'information et la sensibilisation des publics** avec la participation au colloque "Les forêts de demain" à l'Académie des sciences à Paris et la journée « Climatour » organisée par le CERDD à Chantilly ;

- **la poursuite des études sur la flore et les végétations.** L'action est financée dans le cadre des programmes d'actions du Parc naturel régional et menée par les Conservatoires botaniques nationaux de Bailleul et du bassin parisien. En 2025, les objectifs ont été :

- de préciser la spatialisation des végétations en corrélation avec la carte des sols réalisée par l'INRAE et avec la cartographie nationale « CarHab » ;
- d'identifier les enjeux de conservation des lisières forestières et accompagner le gestionnaire pour l'adaptation de la gestion à la conservation de ce patrimoine naturel.

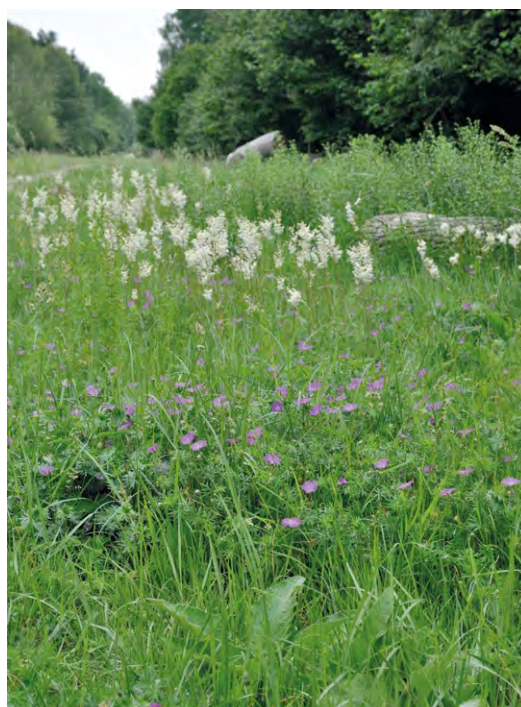
Les **lisières forestières**, notamment les bords de chemins et routes forestières de la forêt du Château de Chantilly, **concentrent de nombreux enjeux écologiques**. Plusieurs réunions de travail et visites de terrain ont permis de partager ces enjeux avec l'Institut de France et d'échanger sur la gestion de ces lisières. Ce sont plus de **500 pointages d'espèces à enjeux** qui ont été recueillis et un premier jeu de cartes d'enjeux pour la biodiversité végétale et de préconisations de gestion a été élaboré.

Pour aller plus loin

- Vidéo du ClimaTour consacré à l'adaptation des forêts au changement climatique



Mélitte à feuilles de mélisse



Lisière en forêt de Chantilly

Fonds en faveur de la préservation de la faune sauvage



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 2 : Lutter contre la disparition des espèces animales et végétales



CHIFFRES CLÉS

3 mares communales étudiées

400 mètres de mur détruits

3 nichoirs à rapaces nocturnes

COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques

PARTENAIRES

Domaine de Chantilly, Asnières-sur-Oise, FICIF, SAB, AGGGVO

COÛT DE L'ACTION

7 938 € TTC

RÉFÉRENTS

Thibaud DAUMAL
Jean-Luc HERCENT

Le fonds en faveur de la préservation de la faune sauvage est dédié au financement d'actions en faveur directe de la faune sauvage. Il peut s'agir de la dépose de clôtures et de murs, de la pose de différents dispositifs de franchissement pour les animaux, de l'achat et de la pose de nichoirs et de gîtes divers, d'aménagements pour les chauves-souris, les écureuils...

Le fonds faune, abondé en 2023, a permis de financer plusieurs actions spécifiques durant l'année 2025 :

- la mise en place d'un dispositif permanent **d'occultation de la piscine en plein air de Fleurines** (pose de lattes d'occultation sur les clôtures existantes) pour rendre la piscine inaccessible aux amphibiens évitant ainsi qu'ils y restent piégés ;
- **l'achat de 3 nichoirs pour l'Effraie des clochers et 7 pour la Chevêche d'Athéna** : ces espèces de rapaces nocturnes restent peu présentes sur le territoire. La destruction des vieux arbres, des vieux bâtiments ou leur rénovation, la fermeture des clochers tendent à limiter fortement le nombre de sites favorables à leur nidification. C'est pourquoi le Parc naturel régional a acquis des nichoirs pour ces deux espèces afin de les installer au sein de son territoire au gré des opportunités. Ces poses se feront en particulier dans le Val-d'Oise avec l'aide du groupe local de la LPO qui a sollicité cette aide et dans l'Oise avec l'appui de Picardie Nature ;
- **l'expertise écologique des mares communales de Fresnoy-le-Luat** par le CPIE des Pays de l'Oise à la demande de la commune. Cette expertise des trois mares communales réparties sur les 3 hameaux de Fresnoy-le-Luat (Fresnoy, Le Luat et Ducy) a permis la définition d'orientations de gestion et de conservation de la faune présente et en particulier de l'Alyte accoucheur ;

- la participation financière à la **destruction d'un mur au hameau de Baillon**, à Asnières-sur-Oise, sur une longueur de 400 mètres pour faciliter le déplacement des grands mammifères et des amphibiens dans ce secteur.



Mare de Ducy (Fresnoy-le-Luat)

Opération "amphibiens"



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 2 : Lutter contre la disparition des espèces animales et végétales



CHIFFRES CLÉS

20 000
amphibiens transférés
4 km de route
équipés de dispositifs

COMMISSION

Patrimoine naturel
et réseaux écologiques

PARTENAIRES

APFHEC, SAB, Nonette Nature, Forêt-en-Aulnoye, Les amis de la Terre du Val d'Ysieux, IASEF, Picardie nature, CEN des Hauts-de-France, Un château pour l'emploi

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

RÉFÉRENT

Jean-Luc HERCENT



La migration des amphibiens est particulièrement importante près des cours d'eau tels que l'Oise, la Thève, la Nonette, l'Ysieux et le ru de Presles et des étangs et zones humides du territoire. Depuis de nombreuses années, des associations locales s'impliquent dans des opérations de protection de ces amphibiens avec l'aide du Parc naturel régional. L'acquisition de matériel lors des premières années de l'opération a permis de pérenniser les dispositifs installés le long de certaines portions de routes.

Sur les différents sites, les premiers mouvements de migration des amphibiens ont été observés dès la fin du mois de janvier tandis que les derniers passages vers les sites de reproduction ont été notés mi-avril. L'essentiel des déplacements a été réalisé lors de trois périodes.

À **Avilly-Saint-Léonard**, après de nombreuses années avec des effectifs inférieurs à 500, le nombre d'amphibiens est en augmentation. L'année 2025 constitue un nouveau record avec près de **4 400 crapauds et grenouilles** comptés sur le dispositif.

Près de **20 000 amphibiens** ont ainsi pu être transférés vers les sites de reproduction par des **bénévoles** qui ont assuré un suivi quotidien des dispositifs pendant environ **2 mois et demi**.

Le plus projet

Les crapauds lui disent merci !



En 2025, à l'initiative d'une habitante de la commune de Verneuil-en-Halatte, un nouveau dispositif a été installé sur environ 200 m entre la forêt communale et un étang. Cette action a permis d'assurer la protection de près de 2500 amphibiens, principalement des Crapauds communs.

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 13 : Intégrer les enjeux de la transition écologique dans l'aménagement et la construction



CHIFFRES CLÉS

4 réunions publiques

17 animations

1 nouvelle commune

COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques

PARTENAIRES

Communes concernées, Picardie Nature, Écosphère, CPIE des Pays de l'Oise, CEN d'Île-de-France

COÛT DE L'ACTION

95 873 €

RÉFÉRENTS

Thibaud DAUMAL
Jean-Luc HERCENT

La préservation de la biodiversité nécessite, notamment, de disposer d'une connaissance suffisante du territoire. Sur le territoire du Parc naturel régional Oise – Pays de France, le nombre de données naturalistes est variable selon les communes et l'accessibilité de celles-ci par les communes et les habitants est souvent difficile. C'est pourquoi le Parc naturel régional propose de réaliser avec chaque commune un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

La réalisation d'un ABC permet **d'acquérir et de partager une meilleure connaissance de la biodiversité** du territoire concerné. Il constitue également pour les élus communaux une aide à la décision pour préserver et valoriser le patrimoine naturel. Il permet enfin de sensibiliser les habitants à la prise en compte de ces enjeux.

Un ABC a pour objectifs de :

- **mieux connaître la biodiversité** sur le territoire d'une commune et identifier les enjeux spécifiques liés ;
- **sensibiliser et mobiliser les élus**, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- **faciliter la prise en compte de la biodiversité** lors de la mise en place des politiques communales (documents d'urbanisme, gestion des espaces verts...).

Véritable outil stratégique de l'action locale, il offre, bien au-delà d'un simple inventaire naturaliste, une cartographie des enjeux de la biodiversité à l'échelle des territoires et un plan d'actions pour les communes.

La réalisation d'ABC a été engagée par le Parc naturel régional Oise – Pays de France **en mars 2022 pour 6 communes** de son territoire : Auger-Saint-Vincent, Saint-Vaast-de-Longmont, Plailly, Précý-sur-Oise, Thiers-sur-Thève et Coye-la-Forêt. La réalisation d'ABC a été initiée pour

4 communes en 2024 : Chantilly, Lamorlaye, Saint-Martin-du-Tertre et Noisy-sur-Oise et une **nouvelle commune en 2025 :** Presles.

En 2025, 4 réunions publiques ont permis d'échanger sur la biodiversité et **17 animations** sur des thèmes variés (oiseaux forestiers, insectes, chauves-souris, flore, champignons...) ont été proposées aux habitants des communes concernées.

Des inventaires de la flore et la faune ont été réalisés par le Parc naturel régional, Picardie Nature, Écosphère et le CEN d'Île-de-France.

Les **premiers inventaires** sur la commune de **Presles en 2025 ont permis de produire 1789 données**. 119 nouvelles espèces de faune et de flore pour la commune ont pu être observées. Au cours des 2 années d'inventaire pour les **communes de Chantilly et Lamorlaye, ce sont, respectivement, 174 et 151 nouvelles espèces de faune qui ont été recensées**. S'agissant de la flore, le bilan est de 99 nouvelles espèces pour Chantilly et 43 pour Lamorlaye.



Le saviez-vous ?

Les ABC, une innovation des Parcs naturels régionaux



En 1993, le Parc naturel régional de Lorraine invente le concept de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Depuis, on estime à 3 500 environ le nombre de communes qui disposent d'un ABC. Un succès qui va au-delà des frontières des Parcs naturels régionaux et qui démontre l'efficacité des ABC comme outil de gestion et de sensibilisation pour les communes.

Biodiv'Oise-Pays de France : atlas en ligne de la biodiversité du Parc naturel régional



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 1 : Préserver les sites de biodiversité remarquables



CHIFFRES CLÉS

1 179 746
données publiées

COMMISSION

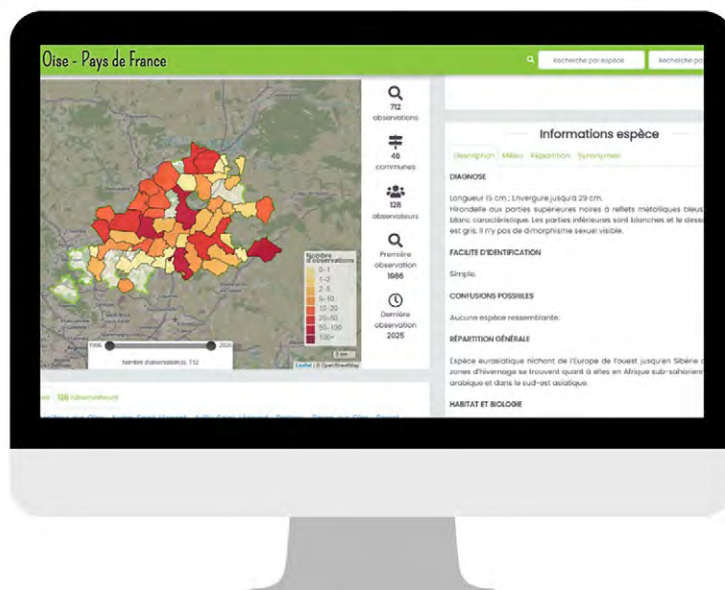
Patrimoine naturel et réseaux écologiques

PARTENAIRES

ARB Île-de-France, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Conservatoire botanique national de Bailleul, Picardie Nature

RÉFÉRENT

Pascal LAMBERT



Depuis sa création, le Parc naturel régional participe activement au recensement de la faune et de la flore du territoire avec ses partenaires. Ces inventaires permettent de mieux connaître les enjeux en termes de biodiversité, d'identifier les sites écologiques les plus importants du territoire, d'identifier les espèces les plus fragiles ou les plus remarquables et d'orienter les actions du Parc naturel régional en conséquence.

Le Parc naturel régional a déployé le site Internet « **Biodiv'Oise-Pays de France** » afin de **partager les connaissances du territoire au plus grand nombre** : quelles sont les espèces présentes sur notre territoire ? Quelle est leur répartition ? Quelle est la dernière observation ? Quels sont les grands enjeux de la biodiversité sur le territoire ?

La **première fonction de ce site Internet** est de proposer un atlas de la biodiversité, basé sur un logiciel libre créé par les Parcs nationaux de France ("Géonature"), qui permet de consulter l'ensemble des informations disponibles sur la faune et la flore du territoire.

En 2025, le Parc naturel régional a réuni et publié l'ensemble des données disponibles sur son territoire, à la fois pour la faune et pour la flore, à partir des différentes bases de données naturalistes officielles (Conservatoires botaniques nationaux, Agence régionale de la Biodiversité (ARB), etc.).

Il s'agit maintenant **d'enrichir régulièrement le site avec les nouvelles données**, d'améliorer la

présentation des informations par commune et par espèce et de valoriser cet atlas, sur le site Internet institutionnel du Parc naturel régional et lors de l'élaboration des ABC (Atlas de la Biodiversité Communale).

Le saviez-vous ?

Une base de données riche et ancienne

Plus de la moitié des espèces recensées sur l'outil sont des végétaux, et plus de la moitié des espèces animales recensées sont des insectes.

Les données d'inventaires les plus anciens intégrés à la base de données datent de 1723. Elles concernent les villes de Chantilly et de Gouvieux.



Pour aller plus loin

- Consultez Biodiv' Oise – Pays de France



Préservation des variétés fruitières et anciennes du territoire



MESURES DE LA CHARTE

Mesure 2 : Lutter contre la disparition des espèces animales et végétales
Mesure 14 : Préserver l'identité paysagère et accompagner les dynamiques



CHIFFRES CLÉS

11 animations
2 projets de plantation accompagnés

COMMISSION

Architecture, Urbanisme et Paysage

COÛT DE L'ACTION

22 093 €

RÉFÉRENT

Marie STURMA

Dans le but de préserver la biodiversité domestique et les paysages traditionnels, le Parc naturel régional Oise – Pays de France mène depuis plusieurs années une action en faveur des arbres fruitiers et des vergers. Ce programme accompagne les communes, les associations et les habitants dans la plantation, la restauration et la valorisation de variétés fruitières anciennes et locales, tout en favorisant la transmission des savoir-faire.



- la pose de protections vis-à-vis des animaux et des interventions humaines (désherbage par exemple) sur des arbres en place.

En 2025, le Parc naturel régional a soutenu **deux projets de plantation** :

- la plantation de pruniers et de petits fruitiers à **Asnières-sur-Oise** ;
- la plantation de pommiers palissés et du matériel associé à **Gouvieux**.

En 2025, dans le cadre de la convention financière renouvelée avec Sylvain Drocourt, il a été réalisé :

- 1 visite-conseil ;
- 1,5 jour de conseil pour des projets de vergers ;
- 7 jours de suivi des vergers communaux ;
- 14 jours de travaux et de suivi au **verger conservatoire de l'Abbaye de Chaalis**.

Chaque année, le Parc naturel régional propose des animations autour des arbres fruitiers. En 2025, **11 animations** ont été réalisées sur la plantation, la taille et le greffage dans plusieurs communes du territoire, contribuant à la sensibilisation et à la transmission des savoir-faire.

Le Parc naturel régional a mis en place un fonds dédié aux arbres fruitiers et aux vergers afin de **conserver et valoriser la biodiversité domestique du territoire**. Ce fonds permet, d'une part, de financer l'intervention de Sylvain Drocourt, pomologue mandaté depuis 2012, et d'autre part, d'apporter une aide financière aux projets portés par les collectivités et les associations.

L'accompagnement du pomologue se traduit par des **visites de terrain** et des **conseils ciblés** : diagnostics, appui aux projets de plantation et conseils pour l'entretien ou la restauration des arbres fruitiers. Cette expertise garantit la qualité des projets et le choix de variétés anciennes et locales adaptées au territoire.

Le fonds permet d'accorder une **aide financière** à hauteur de 80 % des dépenses. Les dépenses éligibles sont :

- la plantation d'arbres fruitiers de variétés anciennes et locales avec protection, paillage et tuteur ;
- la restauration de vieux arbres fruitiers ;

Le plus projet La plus-value des actions croisées



Les animations autour des arbres fruitiers rencontrent toujours un franc succès, même avec une météo capricieuse. L'opération « Plantons le décor » bénéficie de ces animations. Des commandes d'arbres fruitiers sont souvent faites à l'issue de ces animations.



Transition écologique



15

prêts de vélos triporteurs



3 000

exemplaires du plan de micromobilité
pour la ville de Fosses



1

étude de mobilité
pour la commune de Viarmes



4

nouvelles copropriétés engagées
dans la rénovation énergétique



42

entreprises engagées
dans la démarche EIT



41

conseils et accompagnements
en matière d'environnement

Prêt de vélos triporteurs



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 10 :
Promouvoir et mettre
en œuvre une politique
de déplacements
responsable face
au changement
climatique



CHIFFRES CLÉS

15 prêts

COMMISSION

Ressources naturelles,
énergie et climat

PARTENAIRES

Communes et
collectivités,
Offices de tourisme

COÛT DE L'ACTION

3 433 €

RÉFÉRENT

Pascale OLIVAS



Deux vélos triporteurs électriques ont été acquis par le Parc naturel régional en septembre 2024. Ces véhicules sont mis à disposition gracieuse des communes, entreprises ou associations qui en font la demande pour une durée d'un mois dans l'objectif de changer les comportements de mobilité.

Cette action offre la possibilité pour les **agents des communes et les employés des entreprises d'utiliser les vélos triporteurs pour leurs missions courantes**, notamment de transport de charges. Ces vélos à trois roues permettent le transport de 100 kilos de charge utile grâce à un volume de 230 litres, tout en étant faciles d'utilisation pour les utilisateurs non confirmés.

L'intérêt est d'offrir la possibilité aux communes et entreprises de **tester ce type de véhicule** afin qu'elles en constatent les bénéfices économiques, environnementaux et de santé pour leurs agents et employés.

L'entretien et la livraison du matériel sont assurés par Bob-e-bike, prestataire du Parc naturel régional. En 2025, les triporteurs ont été prêtés à **15 reprises** :

- **9 communes** : Montépilloy, Surveilliers, Villiers-le-Sec, Pont-Sainte-Maxence, Bellefontaine, Chantilly, Orry-la-Ville, Pontpoint, Seugy ;

- **2 communautés de communes** : la Communauté de communes Carnelle - Pays de France, la Communauté de communes Senlis Sud Oise ;
- **4 autres structures** : l'Office de tourisme de la Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte, l'hôtel le Grand Pavillon, le tiers-lieu de Senlis, le parc de loisirs Sherwood Parc.

Le saviez-vous ?

Le tester, c'est l'adopter !

Suite au prêt réalisé à Pont-Sainte-Maxence, la commune a choisi de s'équiper d'un modèle similaire pour ses agents. Depuis, le vélo est principalement utilisé par les services techniques.

Le tiers-lieu de Senlis envisage également d'acquérir un véhicule du même type en 2026 suite à son prêt longue durée effectué en 2025.

Promotion des micromobilités



MESURES DE LA CHARTE

Mesure 10 :
Promouvoir et mettre
en œuvre une politique
de déplacements
responsable face
au changement
climatique

Mesure 21 : Préserver
la santé et le mieux-
être des personnes



CHIFFRES CLÉS

2 communes

3 000
exemplaires imprimés
pour Fosses

COMMISSION

Ressources naturelles,
énergie et climat

PARTENAIRES

Communes

COÛT DE L'ACTION

3 752 € TTC

RÉFÉRENT

Pascale OLIVAS



Dans la continuité des schémas directeurs cyclables réalisés pour certaines communes du territoire, le Parc naturel régional Oise - Pays de France propose aux communes les plus avancées, la production d'une plaquette destinée à promouvoir les mobilités douces. L'objectif est de créer un outil pratique à destination des habitants pour faire connaître les solutions de mobilités douces et les faire adopter au quotidien. Les villes de Fosses et de Pont-Sainte-Maxence sont les deux premières communes à bénéficier du dispositif.

Sous forme de dépliants, alliant plan de la ville, circuits du quotidien et temps de parcours entre les points d'intérêt de la commune, ces documents **incitent aux déplacements à vélo, à pied ou à trottinette au sein de la commune.**

Tout au long de la conduite du projet, le Parc naturel régional apporte soutien aux communes dans la réalisation des textes, des cartes et des itinéraires. La mise en forme des dépliants et leur impression, à hauteur de 1000 exemplaires, sont ainsi prises en charge par le Parc naturel régional avec l'appui de prestataires extérieurs (graphiste, imprimeur).

Une fois imprimés, les dépliants sont mis **à disposition des mairies et diffusés auprès des habitants.** L'initiative est également relayée sur les réseaux sociaux du Parc naturel régional ou lors de manifestations grand public.

Fosses

Les échanges entre la ville de Fosses et le Parc naturel régional ont abouti à l'édition d'un dépliant en mai 2025. Convaincue par l'outil, la commune a commandé l'impression de 3 000 exemplaires au total.



Pont-Sainte-Maxence

En novembre, la commune de Pont-Sainte-Maxence s'est rapprochée du Parc naturel régional pour amorcer l'édition d'un dépliant prévu pour 2026.

Pour aller plus loin

- Découvrez le plan de déplacement doux de Fosses



Étude de mobilités



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 10 :

Promouvoir et mettre en œuvre une politique de déplacements responsable face au changement climatique

COMMISSION

Commission Architecture
Urbanisme Paysage

PARTENAIRES

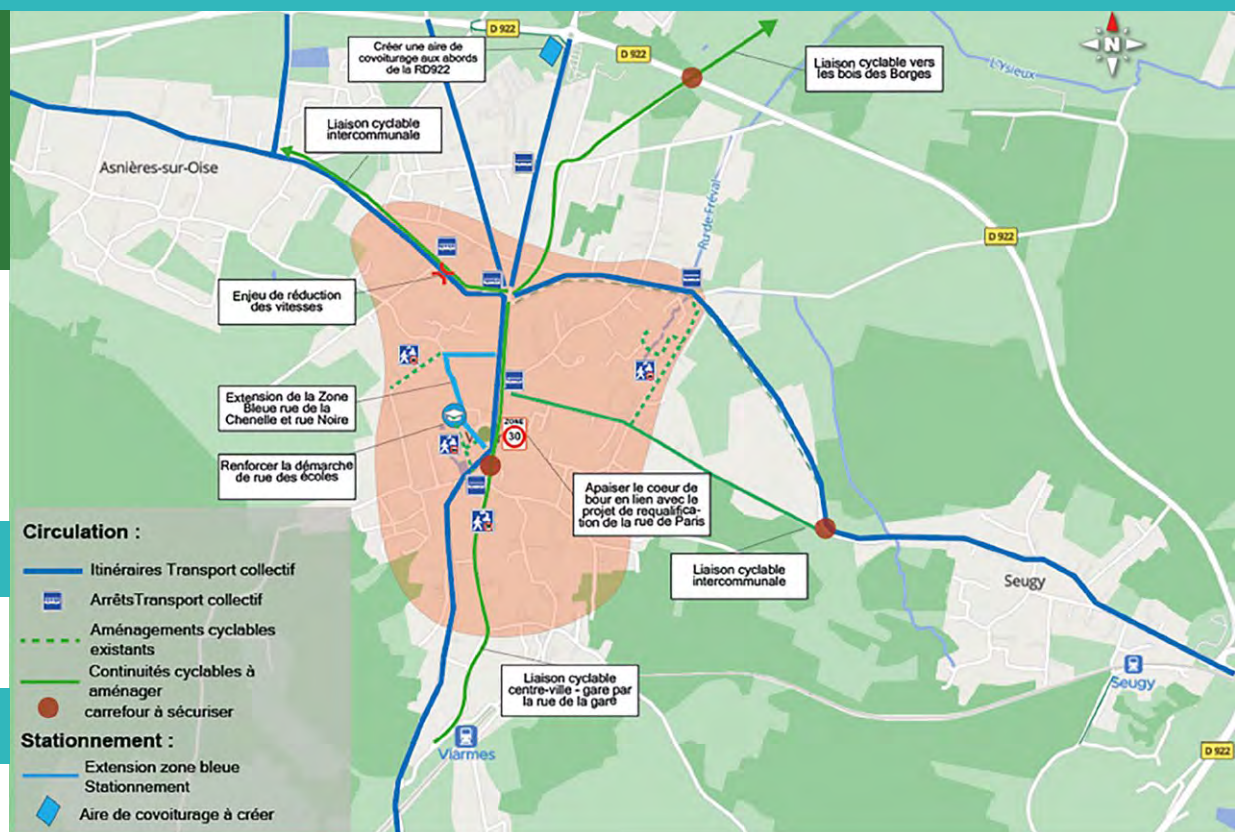
Commune de Viarmes,
Communauté de
communes Carnelle
Pays de France

COÛT DE L'ACTION

29 472 € TTC

RÉFÉRENT

Pascale OLIVAS



Principe d'orientation - mobilité et aménagements

La commune de Viarmes a souhaité réaliser une étude complète sur les mobilités, étude proposée dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ». Le Parc naturel régional a proposé d'être maître d'ouvrage de l'étude qui porte sur les circulations, le stationnement, les liaisons douces, le co-voiturage, les mobilités alternatives, la sécurité des usagers, etc. L'étude vise notamment à promouvoir et développer des modes de déplacement alternatifs à la voiture en autosolisme.

Le Parc naturel régional a confié la réalisation de l'étude à IRIS Conseil. Elle est financée à 80 % par le Parc naturel régional, la commune finançant les 20 % restants.

La commune de Viarmes est desservie par une gare SNCF et plusieurs lignes de bus. Elle bénéficie d'un bon niveau de desserte routière. Elle souffre cependant, en raison de sa forme urbaine, d'un engorgement quotidien de ses rues. Le partage de l'espace public central peut être source de conflits d'usage. La part donnée aux liaisons douces est insuffisante et le parc de stationnement est saturé. Les déplacements en voiture sont dominants (76 %) et les modes de déplacements alternatifs sont faibles et éclatés.

L'étude se déroule en 4 phases :

- **état des lieux** des fonctionnements et dysfonctionnements de l'ensemble des éléments du système de mobilité avec impacts potentiels des projets en cours : déplacements automobiles, transports en commun, schéma cyclable et piéton, stationnement vélos et voitures, aires de livraison, aires de covoiturage, sites éventuellement accidentogènes, etc. ;
- **schéma des mobilités ;**
- **plan d'action opérationnel ;**
- **plan d'aménagement** de la rue de Paris, en voies partagées en tenant compte du schéma de mobilité proposé.

Rénovation énergétique des copropriétés



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 13 :

Intégrer les enjeux de la transition écologique dans l'aménagement et la construction



CHIFFRES CLÉS

610 logements
engagés dans un
projet de rénovation
énergétique

COMMISSIONS

Ressources naturelles,
énergie, climat

PARTENAIRES

Service public
de l'Efficacité Énergétique
(SPEE) des
Hauts-de-France,
Conseil départemental
du Val-d'Oise

COÛT DE L'ACTION

157 600 €
de subventions

RÉFÉRENT

Pascale OLIVAS

Afin de répondre à l'objectif ambitieux de massification des travaux de rénovation chez les privés, la commission Ressources naturelles, énergie, climat du Parc naturel régional cible, depuis 2022, une action plus particulièrement pour les copropriétés.



Pour ce faire, **une aide financière** a été votée afin de prendre en charge une partie du coût de l'accompagnement que propose le Service public de l'Efficacité Énergétique (SPEE) des Hauts-de-France avec lequel le Parc naturel régional a signé une convention. L'aide financière est conçue de façon à inciter les copropriétaires à s'engager dans le dispositif.

En 2023, une première campagne de communication a abouti à la **contractualisation de 3 copropriétés** avec le SPEE pour la phase I de l'accompagnement :

- résidence d'Orgemont à Chantilly : 48 copropriétaires ;
- résidence les Bourgognes à Chantilly : 112 copropriétaires ;
- résidence la Vènerie à Senlis : 56 copropriétaires.

Les conceptions des projets de rénovation sont encore en cours.

En 2025, ce sont **4 autres copropriétés** qui ont passé une convention avec le SPEE pour **étudier un projet de rénovation** :

- résidence l'allée cavalière à Chantilly : 96 logements ;
- résidence Sylvie à Chantilly : 113 logements ;
- résidence Les Hauts Carrés à Gouvieux : 95 logements ;
- résidence Le Valois à Chantilly : 90 logements.

Enfin, **un dispositif similaire a été adopté pour les copropriétés du Val-d'Oise** où il n'existe pas d'équivalent au SPEE des Hauts-de-France. Le Bureau du Parc naturel régional a voté une aide à l'accompagnement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. La communication de ce nouveau dispositif aura lieu en 2026.

En bref

- **2022** : Élaboration du projet dans le cadre d'un contrat (COTTRI) signé avec l'ADEME et communication de l'aide financière du Parc naturel régional
- **2023** : Contractualisation avec le SPEE Hauts-de-France et aide financière à 3 copropriétés
- **2024** : Augmentation de l'aide financière du Parc naturel régional suite au relèvement des coûts du SPEE
- **2025** :
 - Vote d'un dispositif complémentaire pour les copropriétés du Val-d'Oise
 - 4 nouvelles copropriétés dans l'Oise se lancent dans un projet de rénovation énergétique

Le plus projet Un voisinage de toute sorte



Afin de prendre en compte la biodiversité, le Parc naturel régional s'est engagé, dans la convention passée avec le SPEE, à réaliser un premier diagnostic pour identifier l'impact potentiel des travaux vis-à-vis de la faune protégée (hirondelles, chauves-souris...). Si un enjeu est identifié, il sollicitera l'appui de Picardie Nature pour proposer des actions en compensation et pour le dépôt d'un dossier de dérogation « espèce protégée ».

Écologie industrielle territoriale (EIT)



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 28 :

Accompagner les entreprises pour une meilleure intégration des enjeux environnementaux et de développement durable



CHIFFRES CLÉS

42 entreprises
engagées fin 2025

COMMISSIONS

Ressources naturelles,
énergie, climat ;
Développement
économique

PARTENAIRES

CCI Oise, Communauté
de communes Senlis Sud
Oise (CCSSO)

COÛT DE L'ACTION

9 800 € en 2025

RÉFÉRENT

Pascale OLIVAS

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France et la Communauté de communes Senlis Sud-Oise (CCSSO) ont sollicité, en 2022, le concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise pour engager une démarche d'écologie industrielle (EIT) à l'échelle des zones d'activités de la CCSSO. Une convention tripartite a été signée et les actions se sont poursuivies en 2025.

L'écologie industrielle territoriale est une démarche de management environnemental visant à **limiter les impacts de l'industrie et plus globalement des activités économiques sur l'environnement**. Fondée sur l'analyse des flux de matière et d'énergie, l'écologie industrielle cherche à avoir une approche globale en mettant en contact les acteurs économiques d'un territoire dans un objectif d'économie circulaire, de mutualisation de moyens et de ressources.

Ainsi, suite à la mobilisation réalisée par la CCI en 2023, **37 entreprises se sont engagées dans la démarche**. Après avoir bénéficié d'un diagnostic multiflux, chacune d'elles a reçu une fiche « plan d'action » confidentielle.

Début 2025, un plan d'action a été présenté aux entreprises suite au travail de 5 groupes de travail mené en 2024. **Ce plan d'action se base sur 6 objectifs :**

- **Pilotage** : assurer le pilotage et l'animation de la démarche ;
- **Déchets** : créer des synergies de mutualisation de services ou des synergies de substitution des ressources et optimiser la gestion des déchets professionnels ;

- **Axe mobilité** : favoriser la mise en place de solutions partagées de mobilité à l'échelle des ZAE ;
- **Axe gestion durable des ZAE** : encourager la mutualisation et la gestion durable des espaces verts, la ressource en eau, la désimperméabilisation, la biodiversité ;
- **Axe Énergie** : favoriser les synergies entre les entreprises et les acteurs territoriaux pour développer des projets d'énergie renouvelable ;
- **Axe espaces partagés** : développer des espaces partagés au service des entreprises et des salariés.

Le Parc naturel régional s'est positionné comme chef de file sur les **axes mobilité, énergie et gestion durable des espaces verts**. La Communauté de communes est chef de file pour les axes déchets et espaces partagés. La CCSSO se mobilisera aux côtés du Parc naturel régional sur la gestion des espaces verts et des eaux pluviales. La Chambre de Commerce et d'Industrie s'est vu confier une mission d'animation de la démarche.

De manière complémentaire, sur proposition du Parc naturel régional, **9 entreprises ont pu bénéficier d'un diagnostic écologique** de leur foncier et de propositions d'un bureau d'étude pour favoriser la faune et la flore sur leur site.

Le Parc naturel régional a passé en octobre 2025, une prestation de services avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice-Côte d'Azur pour **établir un plan de déplacement inter-entreprises**. Le bureau d'études livrera ses conclusions en juin 2026.

En bref

- **2022** : signature de la convention CCI / PNR / CCSO
- **2023** : diagnostics multflux, inventaires biodiversité
- **2024** : organisation des groupes de travail
- **2025** : présentation du plan d'actions et engagement des premières actions

Sur le terrain

Le 19 septembre 2025, les entreprises de la zone d'activités de Senlis se sont retrouvées pour une opération de ramassage de déchets à l'occasion du World Cleanup Day. Le Parc naturel régional y a participé.



Conseils et accompagnement en matière d'environnement



MESURES DE LA CHARTE

Toutes les mesures
de l'axe 1 et de l'axe 3



CHIFFRES CLÉS

41 conseils

COMMISSIONS

Patrimoine naturel et
réseaux écologiques
Ressources naturelles,
énergie, climat

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

RÉFÉRENTS

Thibaud DAUMAL
Jean-Luc HERCENT
Pascale OLIVAS

Durant l'année 2025, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a suivi un certain nombre de dossiers ou a donné des conseils en environnement. L'expertise ainsi apportée par le Parc naturel régional intervient dans le cadre de ses relations partenariales et de sa participation à de nombreux comités de pilotage.

Espaces et patrimoine naturels :

- contribution aux déclinaisons régionales (Hauts-de-France et Île-de-France) des plans nationaux d'actions : « Chiroptères », « Odonates », « Papillons » ;
- contribution à la Stratégie Nationale des Aires Protégées et de ses déclinaisons régionales (Hauts-de-France et Île-de-France) ;
- contribution à l'élaboration des listes rouges régionales en Hauts-de-France pour les orthoptères, les chauves-souris, les reptiles et les amphibiens ;
- participation au comité d'expertise sur la future liste des espèces protégées de plantes vasculaires et de bryophytes des Hauts-de-France ;
- contribution aux travaux de la stratégie régionale Frelon asiatique pour la région Hauts-de-France ;
- participation au comité technique départemental du Val-d'Oise et aux comités de gestion des Espaces Naturels Sensibles du Gouy (Luzarches), du marais de Baillon (Asnières-sur-Oise) et de Moulin neuf (Presles) ;
- participation aux travaux du Collectif pour les biocorridors picards ;
- participation au comité de suivi de l'écopont au-dessus de l'autoroute A1 (massifs de Chantilly et d'Ermenonville) ;
- participation au jury de l'appel à projet en faveur des abeilles sauvages du Conseil Départemental du Val-d'Oise ;
- accompagnement et participation au COPIL du Parc Astérix pour la prise en compte du patrimoine naturel dans le projet de développement ;
- accompagnement et guidage sur le territoire du Parc naturel régional du Groupe technique de surveillance des habitats ouverts des Conservatoires botaniques Nationaux et du Museum National d'Histoire Naturel de Paris ;
- participation au jury de labellisation des mares remarquables des Hauts-de-France (groupe mares régional) ;
- participation au comité technique du projet OIZH'EAU porté par la Fédération départementale des chasseurs de l'Oise
- accompagnement de RTE dans la gestion des lignes de son réseau ;
- accompagnement de la SANEF dans la gestion écologique de ses emprises ;
- accompagnement de la SNCF dans la gestion de la végétation le long des voies ferrées en forêt de Chantilly et la sécurisation de ses emprises à proximité du viaduc de Commelles ;
- accompagnement du Parc Astérix dans l'élaboration et la mise œuvre de mesures de compensations ;
- contribution aux prospections hivernales chiroptérologiques dans l'Oise sur le territoire du Parc Naturel Régional en partenariat avec Picardie Nature ;
- participation au comptage hivernal international des oiseaux d'eau sur certains secteurs du territoire ;
- participation à la Commission Régionale sur le Patrimoine Géologique en Haut-de-France
- participation à la Délégation Inter-Services Eau et Nature (DISEN) de l'Oise ;
- inventaires des chiroptères en hibernation du parc Jean-Jacques Rousseau pour le département de l'Oise ;
- organisation d'un chantier nature de préservation des stations de Laiche ponctuée sur les berges de l'étang de Touthoie avec l'association Nonette Nature
- accompagnement du Syndicat d'Energie de l'Oise sur leur projet de trame noire départementale ;
- participation au comité de pilotage de la convention entre la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) et le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France ;

- participation au comité de pilotage de la convention entre la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) et Picardie Nature ;
- participation au Collectif de l'Accompagnement des Collectivités animé par l'ARB Hauts-de-France ;
- participation au comité de suivi du projet Roissy-Picardie ;
- participation aux réflexions et réunions de conciliation entre biodiversité et usages sur le site de la Maison de la Pierre à Saint-Maximin ;
- participation au comité de pilotage du projet MAREAM pour la préservation et le renforcement de réseaux mares en faveur du Triton crêté et de la Rainette verte ;
- participation aux prospections demandées par le Conservatoire Botanique du bassin parisien dans le cadre d'un appel à contribution pour l'actualisation de la liste rouge régionale de la flore vasculaire avec passage sur les stations historiques qui étaient à rechercher sur le territoire ;
- participation aux inventaires éclairs de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) d'Île-de-France sur les communes de Presles et Saint-Martin-du-Tertre sur deux jours et une nuit les 28 et 29 juin.

Aménagements hydrauliques :

- accompagnement des syndicats de rivière du SITRARIVE (Syndicat Intercommunal et interdépartemental d'Aménagement et d'Entretien de la Thève, de la vieille Thève et de la nouvelle Thève, du ru Saint-Martin et de leurs affluents), du SMOA (Syndicat Mixte Oise-Aronde), du SISN (Syndicat interdépartemental du SAGE de la Nonette), du SIARE (Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la région d'Enghien-les-Bains), du SAGEBA (Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Automne) et du SYMABY (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux) dans le cadre de projets de restauration de zones humides ;
- participation au Comité technique du contrat territorial eau et climat (CTEC) sur le bassin de la Nonette ;

- participation au comité de pilotage de l'étude sur les inondations par remontées de nappe à Lamorlaye.

Carrières et déchets :

- accompagnement de porteurs de projet sur différentes carrières à Gouvieux, à Saint-Maximin, à Raray, Villers-Saint-Frambourg-Ognon.

Énergie :

- participation au comité de suivi du projet Photosol à Creil ;
- suivi de projets photovoltaïques à Villeneuve-sur-Verberie, Coye-la-Forêt et Lamorlaye ;
- étude de faisabilité d'une chaufferie au bois au parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville à la demande du Département de l'Oise.

Par ailleurs, le Parc naturel régional est membre des Commissions départementales Nature, Paysage et Sites de l'Oise et du Val-d'Oise, de la Commission régionale de la Forêt et des Produits Forestiers des Hauts-de-France, des Commissions régionales de l'économie agricole et du monde rural des Hauts-de-France et d'Île-de-France, des Commissions régionales agro-environnementales et climatiques des Hauts-de-France et d'Île-de-France ainsi que des Comités régionaux biodiversité des Hauts-de-France et d'Île-de-France.



Transition
écologique

Vélos cargo

Une initiative au service des mobilités douces

Repensez vos déplacements
en louant gratuitement un
vélo cargo.



Transition écologique





Patrimoine historique & culturel



6

nouvelles restaurations
de patrimoine rural programmées



5

restaurations de patrimoine
rural réceptionnées



130

sites archéologiques
contrôlés à l'aide du LIDAR



2

circuits d'interprétation renouvelés
à Chantilly



Patrimoine
historique
& culturel

Réhabilitation du petit patrimoine rural



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 15 : Valoriser un patrimoine historique et culturel exceptionnel



CHIFFRES CLÉS

6 nouveaux dossiers
validés

5 finalisations de
chantier

COMMISSION

Patrimoine historique
et culturel

PARTENAIRES

Communes
et particuliers

COÛT DE L'ACTION

Coût des travaux:

96 908€

Subventions: **67 835€**

RÉFÉRENTS

Philippe MEURANT
François-Xavier BRIDOUX

La réhabilitation du patrimoine rural participe à la sauvegarde et à la mise en valeur des petits ouvrages patrimoniaux ruraux locaux. Ces ouvrages sont généralement peu ou pas entretenus, à l'abandon et parfois partiellement ruinés. Leur restauration représente souvent une charge financière importante pour les communes ou pour les particuliers. Le Parc naturel régional, à travers son programme annuel, apporte alors ses compétences techniques et son aide financière qui peut atteindre 70 % du montant des travaux.

En 2025, l'action d'accompagnement technique et financier pour la réhabilitation du patrimoine rural a fêté ses 20 ans. Le **thème annuel** choisi par la commission Patrimoine historique & culturel était « **le patrimoine funéraire et les ouvrages statuariques** ». Elle a retenu **6 dossiers**, qui présentaient un intérêt historique, architectural, esthétique ou culturel :

- une chapelle funéraire à Luzarches - tranche 1 ;
- une plaque funéraire à Rhuis ;
- un mur ancien à Montépilloy ;
- une portion du mur ancien du cimetière du Plessis-Luzarches ;
- des poteaux forestiers patrimoniaux ;
- des bornes armoriées.

Durant l'année 2025, les travaux de restauration de **5 ouvrages patrimoniaux ont été achevés** :

- la serre du parc de la mairie de la Chapelle-en-Serval ;
- le lavoir de Saint-Gervais à Pontpoint ;
- un mur ancien à Gouvieux ;
- le portail du prieuré Sainte-Geneviève à Borest ;
- le mur ancien au cimetière du Plessis-Luzarches.



Le plus projet

Lavoir Saint-Gervais à Pontpoint



Au regard des travaux de réhabilitation réalisés, il a été unanimement décidé de financer une 2^{de} tranche de travaux (restitution de tuiles plates patrimoniales sur la couverture en double bâtière) pour permettre une mise en valeur complète du lavoir.

Le saviez-vous ?

Portail du prieuré Sainte-Geneviève à Borest

Lors des travaux de purge des enduits-ciments, il a été découvert des vestiges d'appareillage en briques anciennes. Il a donc été décidé de restaurer et restituer le style Louis XIII plus ancien de l'ouvrage.



Portail Sainte-Geneviève à Borest:
avant/après travaux



Patrimoine
historique
& culturel

Circuits d'interprétation du patrimoine de Chantilly



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 15 : Valoriser un patrimoine historique et culturel exceptionnel



CHIFFRES CLÉS

10 illustrations
originales

19 plaques en lave
émaillée créées

13 silhouettes de la
Renommée réinstallées

2 panneaux
panoramiques

COMMISSION

Patrimoine historique
et culturel

PARTENAIRES

Ville de Chantilly

COÛT DE L'ACTION

35 472 €

RÉFÉRENT

François-Xavier BRIDOUX

La ville de Chantilly possède un patrimoine exceptionnel, reconnu par le label « Ville d'Art et d'Histoire ». Afin de mieux le valoriser auprès des habitants et visiteurs, la commune et le Parc naturel régional rénovent les panneaux des circuits d'interprétation installés au début des années 2000. Après le circuit « Ville » réhabilité en 2020, les parcours « Hippodrome » et « Canaux » ont été restaurés en 2025, avec des panneaux modernisés, illustrés et thématiques.

Le projet prévoyait la **rénovation de deux circuits d'interprétation du patrimoine cantilien**, conçus il y a une vingtaine d'années comme des parcours jalonnés de panneaux pédagogiques.

Un **pupitre d'introduction** présente les itinéraires et les grands traits du patrimoine de Chantilly. La **vingtaine de panneaux suivants** est destinée à un public large et varié : habitants, visiteurs français et étrangers, scolaires, familles, groupes ou visiteurs individuels.

Chaque panneau associe l'histoire d'un lieu ou d'un monument à un thème précis, souvent incarné par un personnage emblématique. Il peut également évoquer un témoignage, proposer une anecdote ou un aspect original du site. Les contenus sont volontairement concis, clairs et accessibles, enrichis de grandes illustrations mettant en valeur les sites présentés. Les panneaux orientent le visiteur vers des informations complémentaires via des QR-codes.

Circuit Hippodrome

Ce circuit met en avant l'**identité équestre de Chantilly**, ses équipements emblématiques, ses pistes de course ou d'entraînement et ses monuments voisins. Il comprend six

panneaux (dont 2 nouveaux) : forêt, tribunes de l'hippodrome, statues de Diane, chapelle, allée des Lions, glacière.

Circuit « Canaux »

Ce circuit valorise l'**histoire hydraulique, industrielle et paysagère de la ville**, adossée aux coteaux de la vallée de la Nonette. Il compte 14 panneaux, sur mâts, muraux ou panoramiques, évoquant les jardins disparus, le grand canal, les anciens équipements techniques, les sites industriels et le patrimoine naturel.



Le plus projet

Une inauguration en costume d'époque

Le circuit « Canaux » a été inauguré les 20 et 21 septembre derniers lors des Journées européennes du patrimoine. Commanditée par la ville de Chantilly, l'animation a réuni 80 personnes autour de saynètes imaginées par une troupe locale de comédiens en costume d'époque.





Patrimoine
historique
& culturel

Recherches archéologiques en forêt de Chantilly



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 15 : Valoriser un patrimoine historique et culturel exceptionnel



CHIFFRES CLÉS

50 sites explorés,
une douzaine de sites
d'occupation humaine
confirmés

14 demi-journées
de prospection,

3 journées
de prospection métal

COMMISSION

Patrimoine historique
et culturel

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

RÉFÉRENT

François-Xavier BRIDOUX

PARTENAIRES

SDAO, SDAVO, Société
d'Histoire et d'Archéologie
de Senlis, APTF, Collectif
« Ensemble, sauvons la
forêt de Chantilly »



Face au dépérissement de la forêt de Chantilly, un collectif de recherche s'est constitué il y a quelques années. Des survols LIDAR en 2022-2023 ont révélé un grand nombre de sites d'occupation humaine, ouvrant un riche programme de recherches sur le passé de ce vaste territoire, aujourd'hui boisé. Le Parc naturel régional Oise – Pays de France a proposé de superviser les recherches archéologiques sur plusieurs années, doté d'un véhicule dédié, d'une application SIG, de petit matériel spécifique, et guidant une vingtaine de bénévoles formés.

En 2025, **50 sites ont été prospectés sur le terrain**, dans les secteurs de la forêt de Coye et du bois Bonnet au sud du cours de la Thève, et des bois de la Basse Pommeraye et du Lieutenant au nord de la rivière Nonette. Ces lieux avaient été préalablement identifiés sur les images LIDAR par des archéologues spécialisés. Ici ou là, ils avaient détecté des « structures » ou des « anomalies topographiques », traces probables d'occupation ancienne par des humains (habitations, exploitations agricoles, ateliers...).

Lors de cette saison, **une vingtaine de bénévoles est retournée explorer les sous-bois**, à la recherche d'indices de présence humaine passée. Ils étaient encadrés par une stagiaire de master 2 et plusieurs archéologues professionnels des Services des deux départements (SDAO et SDAVO).

Douze emplacements ont été confirmés comme étant d'origine humaine. Des objets ont été découverts au sol, souvent mis au jour par les activités remuantes des sangliers ou des taupes. Appelés «**mobilier archéologique**», on retrouve :

- des tessons de céramique, en majorité datés de l'Antiquité gallo-romaine (IIe-IIIe siècles après J.-C.) ;
- des fragments de terres cuites architecturales (TCA), restes cassés de tuiles principalement ;
- des clous de charpente ;

- des moellons de pierre calcaire alignés, dans des sous-bois sablonneux.

Certains sites se sont révélés particulièrement riches en mobilier, permettant de les dater. À l'inverse, plusieurs endroits n'ont livré aucun mobilier, mais ont tout de même été conservés dans l'inventaire en raison de la morphologie claire des structures relevées sur le terrain. Enfin, une minorité d'entre eux n'a pas pu être validée, notamment à cause d'une végétation très dense. Cela porte à près de **130 le nombre total de sites contrôlés depuis le début de l'étude.**



Sur le terrain

La marche de l'histoire

Dans un axe est-ouest, une chaussée antique, probable continuité de la chaussée Brunehaut qui traverse toute la forêt de Chantilly depuis Senlis aux étangs de Commelles, se poursuit dans le bois Bonnet.

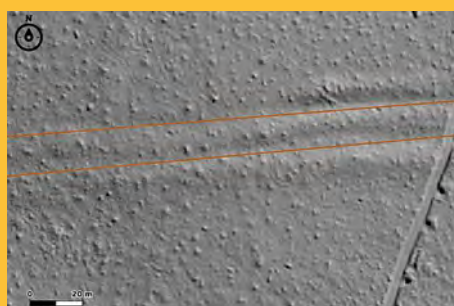


Image LIDAR d'une chaussée antique

Le saviez-vous ?

LIDAR : quésako ?

Il s'agit d'une technique de télédétection par laser qui envoie des impulsions depuis un avion ou un drone.

Ces impulsions, réfléchies par le sol et la végétation, permettent de reconstruire une image en 3 dimensions (3D) du terrain avec une précision remarquable.

En archéologie forestière, cette technologie est un outil précieux pour détecter des microreliefs et structures enfouies, révélant ainsi des fossés, talus, enclos ou bâtiments anciens.





Architecture Urbanisme Paysage

PROPOSITION D'AMENAGEMENT POUR LA COUR DE RECREATION DE L'ECOLE GEORGES SAND A PRECY-SUR-OISE



17

dossiers de conseils en architecture,
urbanisme et paysage



17

projets financés pour le fonds
en faveur de la gestion écologique
et paysagère du patrimoine végétal



6

études d'aménagements
et de gestion alternative
des eaux pluviales



9

dossiers d'esquisses
d'aménagements urbains



3

cahiers de recommandations
architecturales



79

commandes pour l'opération
« Plantons le décor »

Étude du site des Trois Châteaux à Coye-la-Forêt



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 15 :
Valoriser un patrimoine historique et culturel exceptionnel



CHIFFRES CLÉS

27,7 hectares
8 000 m²
de bâtiments existants

COMMISSION

Architecture
Urbanisme Paysage

PARTENAIRES

Commune de
Coye-la-Forêt, EPFLO

COÛT DE L'ACTION

28 620 € TTC

RÉFÉRENT

Claire GOUDOUR

Édifié au début au XX^e siècle, le site des Trois Châteaux est situé à l'ouest de Coye-la-Forêt. Il s'étend sur 27,7 hectares et regroupe les châteaux de Forest Lodge, des Tilles et de l'Hermitage. Une étude a permis de déterminer les enjeux et les potentialités de ce site que la commune envisageait d'acquérir. L'étude a également permis de définir quelles règles intégrer dans le cadre de la révision du PLU.

Les trois châteaux sont implantés au cœur d'un parc qui décline parterres en demi-lune, roseraies, vues sur le lointain depuis les clairières et entrelacés d'allées tout en courbe. Dans leur projet, la commune et l'Établissement public foncier de l'Oise envisageaient une programmation urbaine à la fois dans les bâtiments existants (environ 8000 m²) et dans des constructions nouvelles notamment dans les milieux ouverts.

Le Parc naturel régional a proposé la **réalisation d'une étude** afin de répondre aux enjeux suivants :

- construire à des coûts raisonnables des bâtiments adaptés sur le plan du fonctionnement par rapport aux châteaux ou annexes auxquels ils seraient rattachés ;
- préserver les éléments majeurs de la biodiversité et assurer leur pérennité par la détermination de modes de gestion adaptés ;
- assurer la mise en valeur paysagère des bâtiments existants et à construire au sein des entités foncières qui seraient créées.

En réponse à ces enjeux, le diagnostic et l'étude d'aménagement réalisés par le cabinet À Ciel Ouvert ont permis de :

- déterminer les **grands enjeux paysagers** ;
- préciser les **enjeux écologiques** et leur graduation spatiale en termes d'intérêt ;
- **positionner les nouvelles constructions** envisagées sans porter atteinte aux différents enjeux identifiés ;
- **localiser les accès et les stationnements** nécessaires pour les éléments de programmes prévus ;
- **identifier les contraintes techniques** (servitudes, réseaux ...) ;

- identifier les **différentes entités foncières** qui pourraient résulter des cessions foncières envisagées aux différents porteurs de projet ;
- lister les **modes de gestion à prévoir** pour assurer la préservation du paysage et de la biodiversité.

L'étude a nécessité des compétences en paysage et stratégie d'aménagement. Le Parc naturel régional a également mis à disposition ses écologues pour les enjeux écologiques.



Le saviez-vous ?

De nombreux blocs de pierre (grès) sont visibles sur le domaine. Certains ont servi à étayer les allées. Quelques blocs de poudingues typiques de Coye-la-Forêt sont également présents. Des galets de silex roulés agglomérés par un ciment de grès siliceux témoignent de la mer Thanécienne qui recouvrait le territoire il y a 45 millions d'années et que l'on trouve au sud du bourg. Ces blocs pourraient aussi avoir été rapportés lors de l'aménagement du domaine.

Études d'aménagements et de gestion alternative des eaux pluviales



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 13 :

Intégrer les enjeux de la transition écologique dans l'aménagement et la construction



CHIFFRES CLÉS

6 communes étudiées

18 propositions d'esquisses

COMMISSION

Architecture
Urbanisme Paysage

PARTENAIRES

Communes concernées,
Agence de l'Eau Seine
Normandie

COÛT DE L'ACTION

245 082 € TTC

RÉFÉRENT

Nicolas LEBESGUE

Le Parc Naturel Régional Oise – Pays de France lance des campagnes d'études sur la gestion alternative des eaux pluviales à destination des communes de son territoire qui le souhaitent. Elle les fait réaliser par des bureaux d'études combinant paysagistes et hydrauliciens.

Durant la campagne 2024-2026, les communes de **Chaumontel, Gouvieux, La Chapelle-en-Serval, Raray, Survilliers, et Ver-sur-Launette** ont bénéficié de ce type d'étude.

Les études de gestion alternative des eaux pluviales sont réparties en **3 phases** :

- **analyse** permettant de révéler les enjeux spécifiques à la commune ;
- établissement d'un **plan d'action** reprenant tous les cas de figure de la désimperméabilisation ;
- approfondissement avec la **proposition d'esquisses**.

Ces études ont pour **objectifs finaux** de :

- redonner de la perméabilité aux surfaces urbanisées, en optimisant la largeur des voiries existantes, en supprimant l'imperméabilisation au profit d'espaces végétalisés ou en rendant perméables des surfaces imperméables ;
- préserver la qualité des cours d'eau et des nappes en réduisant les déversements d'eaux et de polluants au milieu naturel en permettant aux eaux pluviales de se diriger vers des dispositifs d'épuration naturelle (accotements enherbés, noues végétalisées, espaces verts en creux...), en supprimant les bordures et bordurettes ;
- réduire les débordements de réseaux en évitant au maximum la circulation de l'eau dans les infrastructures enterrées ;
- restaurer « la nature en ville » ;
- rafraîchir la ville et s'adapter au changement climatique ;

- infiltrer la pluie là où elle tombe pour éviter le ruissellement et favoriser la recharge des nappes ;
- privilégier les aménagements robustes et fonctionnels en choisissant des espèces végétales adaptées au climat local, résistantes et d'un entretien facile afin de générer un paysage soigné pour améliorer le cadre de vie des habitants en favorisant la biodiversité.

Fin 2025, les études pour les communes de **Raray, Ver-sur-Launette et Gouvieux étaient terminées**. Les études pour les communes **Chaumontel, La Chapelle-en-Serval et Survilliers** seront finalisées début 2026 pour la phase 3.



Le saviez-vous ?

Ça coule de source !

L'infiltration locale permet de minimiser les risques d'inondations dans la commune et aussi parfois dans les communes voisines en fonction de la topographie locale.



Esquisses d'aménagements urbains



MESURES DE LA CHARTE

Mesure 12 :

Réussir la densification des tissus bâtis

Mesure 13 :

Intégrer les enjeux de la transition écologique dans l'aménagement et la construction

Mesure 14 :

Préserver l'identité paysagère et accompagner les dynamiques



CHIFFRES CLÉS

9 esquisses d'aménagements réalisées

COMMISSION

Architecture
Urbanisme
Paysage

PARTENAIRES

Communes concernées

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

RÉFÉRENT

Nicolas LEBESGUE

Le Parc Naturel Régional Oise – Pays de France accompagne les communes de son territoire en leur réalisant des esquisses d'aménagements.

Elles sont réalisées sur demande et destinées essentiellement aux petites communes ne pouvant recourir à des bureaux d'études faute de moyens.

Elles ont pour but l'aide à la décision des élus afin de leur permettre la planification d'actions futures de maîtrise d'œuvre. En 2025, 9 esquisses d'aménagement ont été réalisées.

À Asnières-sur-Oise : conception d'une coulée verte incluant 6 lots à bâtir, la rénovation et l'extension du parking arrière de l'église, la mise en place d'un parc à vocation d'infiltration des eaux pluviales et pour finir la réservation au sein de l'aménagement d'un espace pour l'installation potentielle d'une halle couverte.

À Avilly-Saint-Léonard : dans la continuité de l'accompagnement à l'aménagement de la place Dagobert commencé en 2024, la rue du Calvaire a bénéficié d'esquisses cadrant sa requalification. Ces deux esquisses ont été reprises dans la foulée par le département de l'Oise qui a réalisé les travaux courant 2025. En fin d'année, la commune a requis une nouvelle esquisse pour la place de la Mairie.

À La Chapelle-en-Serval : réalisation d'esquisses de désimperméabilisation de la cour d'école (action menée en parallèle d'une mission de gestion alternative des eaux pluviales, également menée sur la commune par le Parc naturel régional).

À Mortefontaine : poursuite du travail de désimperméabilisation de la cour d'école de la commune commencé en 2024. Le dossier a été confié à une maîtrise d'œuvre externe. Le Parc naturel régional suit les travaux afin de faire respecter l'esprit de l'esquisse initialement dessinée.

À Pontpoint : esquisse d'aménagement de la place de la ferme du Fay comprenant la mise en place d'une aire de jeux fermée pour enfants, d'un boulodrome, et la formalisation d'un parking (sur une aire de stationnement actuellement informelle), le tout structuré par des mails de Tilleuls.



Esquisse de désimperméabilisation de la cour d'école de La Chapelle-en-Serval

À Précy-sur-Oise : esquisse et réalisation de la désimperméabilisation de la cour d'école de la commune (hors plantations).

À Verneuil-en-Halatte : esquisse de mise en valeur et de structuration de la place du Général Sarrail comprenant 33 places de stationnement, une aire de jeux de boules ainsi qu'un espace commémoratif au pied du monument aux morts.

Le saviez-vous ?



Tous à l'école !

Les cours d'école représentent une réserve de terrain non négligeable pour la perméabilisation des communes tout en améliorant le cadre de vie des élèves. Pensez-y !

Cahier de recommandations architecturales



MESURES DE LA CHARTE

Mesure 14 : Préserver l'identité paysagère et accompagner les dynamiques

Mesure 15 : Valoriser un patrimoine bâti identitaire et exceptionnel



CHIFFRES CLÉS

3 cahiers en cours

COMMISSION

Architecture
Urbanisme Paysage

PARTENAIRES

Communes concernées,
UDAP de l'Oise

COÛT DE L'ACTION

52 456 €

RÉFÉRENT

Philippe MEURANT

Le cahier de recommandations architecturales, édité par le Parc naturel régional est un document pratique et pédagogique. Il permet de répondre aux interrogations des porteurs de projet concernant l'entretien du bâti ancien ou sa restauration. Lors de travaux liés au bâtiment, il oriente vers des techniques plus vertueuses. Il sert également de guide aux élus pour accompagner les particuliers dans des projets de construction ou de réhabilitation.

Depuis 2007, cette action renouvelée chaque année, permet d'éditer **des cahiers composés de fiches thématiques qui détaillent :**

- les grands types architecturaux présents dans la commune ;
- les éléments composant les façades, tels que les matériaux, les détails constructifs, les menuiseries, les couleurs ;
- un nuancier de teintes autour duquel le choix peut être orienté, pour les finitions de façade et pour les clôtures ;
- les deux grandes typologies de jardin ;
- une sensibilisation à l'architecture contemporaine ;
- une sensibilisation à l'approche environnementale ;
- les points de vigilance pour l'entretien du patrimoine bâti ;
- un résumé des aspects réglementaires obligatoires pour toutes interventions.

Les communes peuvent annexer le cahier à leur document d'urbanisme, à l'occasion de l'élaboration ou de la révision de leur plan local d'urbanisme (PLU). À défaut, elles peuvent lui donner une traduction réglementaire précise dans le PLU.

Fin 2025, **deux cahiers étaient en cours d'impression, l'un concernait Saint-Vaast-de-Longmont, l'autre Fresnoy-le-Luat.** Le cahier concernant la commune de **Roberval a été partiellement réalisé**, son impression est prévue en 2026. La maîtrise d'œuvre de ces cahiers est confiée par le Parc naturel régional au cabinet Ams, stram, gram et dirigée par Jean-Marc Aliotti, urbaniste et architecte du patrimoine.

Fresnoy, Ducy et Le Luat, les 3 villages composant la commune de Fresnoy-le-Luat, sont dotés d'un patrimoine bâti caractéristique du Valois ancien : homogène et dominé par l'aspect minéral de ses façades et de ses murs traditionnels en moellons. Son territoire abrite deux monuments historiques : l'église de Saint-Martin de Fresnoy et l'église Saint-Jean-L'Évangéliste au Luat. La commune se situe à l'est du Parc Naturel Régional Oise - Pays de France ; auquel elle a adhéré en 2019. C'est justement sous l'égide du PNR, et dans le cadre de sa mission de préservation du patrimoine, que nous avons le plaisir de vous partager ce cahier de recommandations architecturales de Fresnoy-le-Luat. Vous y trouverez un ensemble de fiches décrivant les différents types architecturaux de nos villages : les maisons de maître, les corps de ferme, les maisons rurales ou de constructeurs ainsi que des recommandations détaillées sur les matériaux, les ouvertures, les clôtures, les couleurs... ou encore des conseils pour les jardins. Bref, un ensemble de recommandations et de sensibilisations précieuses pour qui s'engage dans un projet de construction ou d'aménagement et qui est désormais, tout naturellement, amené à respecter d'urbanisme.

Passe ce guide vous accompagner dans vos projets afin que notre commune conserve la fois la qualité et les particularités qui font le charme de son paysage bâti.

Stéphane PETERS
Maire de Fresnoy-le-Luat



Parc naturel régional Oise - Pays de France

Le Parc naturel régional Oise - Pays de France, dont une des missions essentielles est la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti de nos villes et de nos villages, a le plaisir de vous proposer ce cahier de recommandations architecturales, conçu comme un guide pratique à consulter lorsque vous envisagez des travaux de construction ou de rénovation. Au travers de ces pages, vous découvrirez les différents types d'architecture présents dans la commune et les éléments architecturaux caractéristiques qui participent de la qualité du bâti de votre village et qui fondent son identité. Passe ce guide vous accompagner dans vos projets afin que nos communes conservent la diversité et la qualité, tant appréciées, de leur paysage bâti.

Président du Parc naturel régional
Oise - Pays de France

Accompagnement à l'élaboration des SCOT et des PLU



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 9 : Fonder l'aménagement du territoire sur la limitation de la consommation d'espace et des déplacements



CHIFFRES CLÉS

8 avis sur des PLU
2 avis sur des SCOT
2 avis sur des RLP

COMMISSION

Architecture
Urbanisme Paysage

PARTENAIRES

Communes et intercommunalités concernées, Services de l'État, Régions et Départements

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

RÉFÉRENT

Claire GOUDOUR

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France accompagne les communes et les structures intercommunales dans l'élaboration, la révision ou la modification des documents de planification. Cet accompagnement prend plusieurs formes : transmission du « porter à connaissance » en début de procédure, participation aux réunions à la demande, transmission de notes techniques sur des points spécifiques ou sur des documents en cours de procédure, élaboration d'études qui abondent le travail réglementaire. Un avis en Bureau est rendu en qualité de personne publique associée.

Les communes et groupements de communes du territoire mènent régulièrement des **procédures d'évolution de leurs documents de planification** (SCOT, PLU et carte communale). En parallèle, la Charte du Parc naturel régional propose une **stratégie d'aménagement et de développement** qui repose notamment sur :

- la préservation, d'une part, des cœurs de nature abritant les habitats et espèces à enjeux et, d'autre part, de la biodiversité ordinaire, dans une logique de réseaux écologiques ;
- la recherche d'une répartition géographique de l'habitat et des activités en fonction de l'accès aux services, aux transports et aux équipements ;
- une limitation stricte de la consommation des espaces naturels du territoire ;
- une optimisation de l'occupation des espaces bâtis constitués et des projets d'aménagement ;
- une planification raisonnée et cohérente des infrastructures de déplacement ;
- la préservation de la qualité paysagère et patrimoniale du territoire, associée à la mise en œuvre d'une politique en faveur du patrimoine bâti, et à la recherche d'un urbanisme et d'une architecture participant à la qualité patrimoniale des communes et répondant aux besoins des générations futures, en termes d'énergie et de préservation des ressources.

La compatibilité des documents d'urbanisme avec la Charte constitue ainsi un engagement juridique fort. Le rapport et le plan de référence de la Charte comportent des dispositions qui trouvent leur traduction et leur déclinaison dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU et carte communale).

De plus, compte tenu du contexte et des pressions foncières qui s'exercent sur les communes et les espaces naturels, les collectivités se sont engagées à transcrire le plan de référence dans leur document d'urbanisme et le Parc naturel régional doit s'assurer de son respect.

Le Parc naturel régional peut intervenir tout au long des procédures afin d'apporter **expertises et conseils aux élus** au titre de personne publique associée.

En 2025, le Parc naturel régional est intervenu pour un accompagnement et/ou un avis en Bureau :

- **pour les PLU** des communes de Presles, Fontaine-Chaalis, Villers-Saint-Frambourg-Ognon, Montlognon, Lamorlaye, Coye-la-Forêt, Saint-Martin-du-Tertre, Senlis, Saint-Maximin, Villiers-Adam, Plailly, Précly-sur-Oise, Pontpoint, Orry-la-Ville, Bruyères-sur-Oise... ;
- **pour les SCOT** du Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise, de la Communauté de commune du Pays d'Oise et d'Halatte, de la Communauté de Communes Thelloise, de la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays de France ;
- **pour les règlements locaux de publicité** (RLP) de Saint-Maximin et de Pont-Sainte-Maxence.

Conseils en architecture, urbanisme et paysage



MESURES DE LA CHARTE

Mesure 14 : Préserver l'identité paysagère et accompagner les dynamiques

Mesure 15 : Valoriser un patrimoine bâti identitaire et exceptionnel



CHIFFRES CLÉS

17 dossiers suivis

COMMISSION

Architecture
Urbanisme Paysage

PARTENAIRES

Communes, particuliers, EPFLO, entreprises, maîtres d'œuvre, UDAP, DREAL, DRIEAT

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

RÉFÉRENTS

Philippe MEURANT
Claire GOUDOUR
Solange DUCHARDT
Nicolas LEBESGUE

Au cours de l'année 2025, le Parc naturel régional a suivi, accompagné et conseillé de nombreux projets, dans le cadre de son programme d'action ou dans le cadre de sa mission de conseil technique.

Architecture :

- conseils et accompagnement pour reprendre les travaux défailants d'une maison en structure bois à Gouvieux ;
- accompagnement et conseils pour le projet de mise en sécurité et la restauration d'une cheminée industrielle du XIX^e à Belloy-en-France ;
- conseils pour la requalification d'une devanture à Gouvieux ;
- conseils et accompagnement pour le projet de mise en sécurité et la réhabilitation d'un four Hoffmann à Plailly ;
- conseils et accompagnements pour l'extension d'un bâtiment à Lamorlaye ;
- accompagnement et conseils pour l'extension d'une maison à Gouvieux ;
- conseils divers pour des communes, particuliers, commerçants et entreprises.

Urbanisme :

- organisation d'une rencontre entre l'Établissement public foncier d'Île-de-France et la commune de Saint-Martin-du-Tertre afin d'aborder sur le plan foncier le devenir des bâtiments et du site de l'Hôpital NOVO ;

- présentation lors d'une réunion ouverte aux élus et services municipaux des enjeux et des modalités d'application du principe de zéro artificialisation nette de la loi Climat et Résilience de 2021 ;
- conseils quant au projet de création de terrains familiaux locatifs à Viarmes.

Paysage :

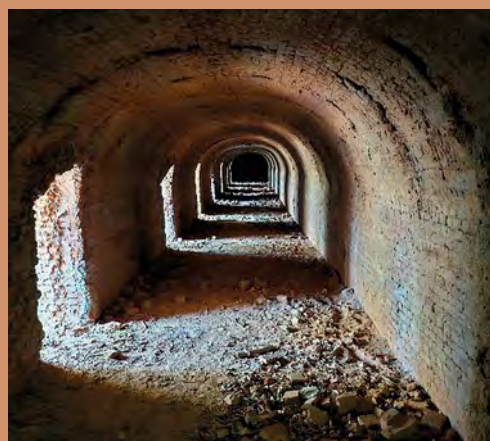
- entretien avec Laetitia Roux, chargée de mission à l'agence d'urbanisme Oise-les-Vallées, sur le potentiel de renaturation de l'Oise ;
- information sur l'hydroseeding pour l'enherbement des allées du cimetière à Asnières-sur-Oise ;
- conseil à la commune de Mortefontaine quant à la gestion de ses poiriers d'alignements en entrée de commune.

Le saviez-vous ?

Le four Hoffman, c'est quoi ?



Le four Hoffmann est un dispositif à feu continu destiné à la cuisson essentiellement de briques, mais également de tuiles et d'autres ouvrages en terre cuite. Cette invention allemande fut brevetée en 1858 par Friedrich Hoffmann. Elle permet un progrès notable dans la production des matériaux de construction en terre cuite.



Galerie intérieure du four Hoffman à Plailly

Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal



MESURES DE LA CHARTE

Mesure 13 :
Intégrer les enjeux de la transition écologique dans l'aménagement et la construction

Mesure 14 : Préserver l'identité paysagère et accompagner les dynamiques



CHIFFRES CLÉS

17 accords de subvention

4 végétalisations de cimetières

12 plantations

2 expertises d'arbres

1 clôture pour écopâturage

COMMISSION

Architecture
Urbanisme Paysage

PARTENAIRES

Communes

COÛT DE L'ACTION

97 297 €

RÉFÉRENT

Solange DUCHARDT



Fleurissement à Mortefontaine

La diversité du patrimoine végétal participe à la richesse écologique, paysagère et patrimoniale du territoire du Parc naturel régional et à sa mise en valeur. La gestion de ces espaces et éléments représente un véritable enjeu pour le territoire. Le fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal permet de mettre en œuvre des projets écologiques et paysagers dans les communes et chez les partenaires privés.

Les besoins identifiés portent sur les arbres dans l'espace public et une gestion plus écologique. En 2025, le fonds mis à disposition par le Parc naturel régional a permis de contribuer à 13 projets de plantation ou d'expertise.

Boran-sur-Oise

La commune a réalisé une première phase de plantations dans la partie la plus récente du cimetière. Les espaces inter-tombes ont été plantés de vivaces.

Saint-Vaast-de-Longmont

Afin de poursuivre l'embellissement de son cimetière, la commune a remplacé une haie de thuyas par des plantes vivaces grimpantes. La vue sur l'église a été valorisée par l'abattage des arbustes qui la masquaient. Le talus sera replanté d'arbustes bas.

Survilliers

À l'occasion du réaménagement de la place des Tilleuls, la commune a fait abattre les 10 tilleuls de la place et les a remplacés. Souhaitant entretenir un espace communal par écopâturage, la commune a fait poser une clôture.

La Chapelle-en-Serval

La commune a lancé début 2024 une mission de maîtrise d'œuvre pour la renaturation de la mare du parc de sa mairie. Suite à diverses évolutions survenues en cours d'étude ayant retardé le dossier, celle-ci arrive à son terme et les travaux devraient se dérouler début 2026.

Rully

La commune a réalisé diverses plantations et prévoit l'engazonnement des allées pour revaloriser le cimetière et réduire le temps d'entretien de ses agents.

Fosses

Suite à l'abattage d'arbres morts, 18 arbres ont été replantés dans divers endroits et 7 paulownias seront replantés sur le parvis du centre-ville qui sera partiellement désimperméabilisé.

Pontpoint

La commune souhaite valoriser la place de la ferme du Faye. Une première tranche de travaux portant sur la plantation de 14 tilleuls de Henry a été réalisée.

Luzarches

Rue de Montrose, la ville a décidé l'abattage de 9 arbres et le renouvellement de 11 arbres.

Chantilly

Pour assurer la sécurité des habitants, la ville a poursuivi les expertises réalisées en 2024 par une expertise sur 374 arbres.

Coye-la-Forêt

La commune de Coye-la-Forêt a commandé arbres, arbustes et vivaces pour renouveler son patrimoine végétal en différents points et anticiper ainsi les conséquences du dérèglement climatique sur son capital floristique.

Mours

Le stade de football municipal, très fréquenté, est bordé d'un ensemble arboré d'environ 60 arbres. Un diagnostic précis de l'état sanitaire et mécanique de ces arbres a été planifié pour assurer la sécurité des usagers.

Mortefontaine

La commune souhaite planter 12 arbres et arbustes d'ornement au parc du Temple. Par ailleurs, ayant obtenu le premier prix « Village fleuri de l'Oise », elle continue la végétalisation et le fleurissement du village.

Fleurines

Pour végétaliser son cimetière, la commune a prévu dans un premier temps la plantation de 5 arbres et un lilas.

Pour aller plus loin

Pour accompagner les communes dans leurs projets de plantation ou de végétalisation, le Parc naturel régional édite plusieurs documentations :

- Guide de gestion du patrimoine arboré
- L'arbre, un vademecum pour une meilleure gestion du patrimoine arboré en milieu urbain,
- Fiches techniques « Fleurir avec des plantes vivaces »



Opération « Plantons le décor »



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 14 : Préserver l'identité paysagère et accompagner les dynamiques



CHIFFRES CLÉS

79 commandes
114 arbres fruitiers
911 arbres et arbustes
33 sachets de graines

COMMISSION

Architecture
Urbanisme Paysage

PARTENAIRES

ENRX, Pépinières Conchy-les-Pots, Pépinières CRETE, Graines BOCQUET, GIE Artois Bulbes

COÛT DE L'ACTION

406 € TTC

RÉFÉRENT

Marie STURMA



Depuis 2019, le Parc naturel régional coordonne l'opération « Plantons le décor » sur son territoire. L'opération est portée par la Région Hauts-de-France en partenariat avec Espaces Naturels Régionaux (ENRx). 2025 fut la 7^e édition de l'opération pour le Parc naturel régional.

« Plantons le décor » est une **commande groupée d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières et légumières d'origine locale** soigneusement étudiés et sélectionnés. La commande propose des **tarifs préférentiels** et s'adresse à tous : particuliers, associations, collectivités, entreprises, établissements scolaires. Issues de producteurs et pépiniéristes des Hauts-de-France, les variétés et essences proposées sont adaptées au territoire, simples d'entretien et favorisent la biodiversité locale.



Pour la campagne 2025, les commandes étaient ouvertes de juillet à novembre et la livraison a eu lieu le vendredi 5 décembre à la maison du Parc naturel régional. Au total, **79 commandes ont été enregistrées pour un montant de 6 597 € :**

- 911 arbres et arbustes ;
- 114 arbres fruitiers ;
- 33 sachets de graines potagères ;
- 4 filets d'ail du Nord.

Sur le terrain

Avis client : 5/5 !



Suite à une enquête de satisfaction, les retours des acheteurs sont positifs aussi bien sur l'opération, la qualité des végétaux, l'organisation de la livraison et l'accueil lors du retrait des commandes.

Le plus projet

Chacun agit à son échelle

La participation des particuliers au dispositif permet d'agir directement sur la végétalisation en milieu urbain. L'effet est bénéfique pour la biodiversité avec des jardins qui proposent davantage d'essences locales pour l'accueillir.



Développement économique durable



15

animations dans le cadre de l'évènement
« Goûtons notre territoire »



1

étude sur les 7 tiers-lieux
du territoire



Ouverture d'une boutique
de producteurs à la maison
du Parc naturel régional



16

producteurs de bois
bûches identifiés



1

visite de délégation européenne
dans le cadre du programme LEADER



16

projets auditionnés
pour le programme LEADER

Projet alimentaire territorial (PAT)



MESURES DE LA CHARTE

Mesure 21: Préserver la santé et le mieux-être des personnes

Mesure 23: Contribuer au dynamisme des activités agricoles



CHIFFRES CLÉS

1 programme d'animation sur l'alimentation locale

11 accompagnements de projets agricoles

1 boutique

COMMISSION

Agriculture/Cheval

PARTENAIRES

Terre de Liens Île-de-France et Hauts-de-France, Département du Val-d'Oise, Région Île-de-France, Échange pour une Terre Solidaire, Annie Ocana, Producteurs Oise – Pays de France

COÛT DE L'ACTION

16 426 € TTC

RÉFÉRENT

Marie STURMA



Depuis 2018, le Parc naturel régional Oise – Pays de France agit pour structurer une alimentation locale, durable et accessible, en soutenant les circuits courts et les producteurs du territoire. Labellisé Programme Alimentaire Territorial en 2024, le projet fédère acteurs agricoles, collectivités et habitants autour de la valorisation des productions locales et du dynamisme rural.



Marque Producteurs Oise – Pays de France

En 2024, le Parc naturel régional a réalisé **un audit des producteurs de la marque** dans l'objectif d'élaborer une **nouvelle convention partenariale** (cahier des charges) avec ces derniers afin d'y inclure des critères « qualité », en lien notamment avec la Charte du Parc naturel régional. Les données récoltées ont permis de mettre en place un groupe de travail avec des producteurs pour travailler à la définition de ces critères. La version finale de ce cahier des charges est attendue au printemps 2026.

La **réunion annuelle du réseau** de la marque s'est tenue en avril 2025 avec la présence de **11 producteurs**. Ce fut l'occasion de leur présenter la nouvelle stratégie de communication de la marque, et les actions de l'année 2025.

Plusieurs **outils de communication** ont été réalisés et mis à disposition des producteurs :

- mise à jour et impression de la plaquette des producteurs ;

- édition de 2 oriflammes aux couleurs de la marque pour des événements ;
- impression d'objets promotionnels estampillés « Producteurs Oise – Pays de France » tels que des sacs krafts et des badges en bois ;
- rédaction de fiches de recettes locavores ;
- fabrication de présentoirs en bois local pour les boutiques des producteurs.

Une boutique à la maison du Parc naturel régional

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France a ouvert **une boutique à la maison du Parc naturel régional**. L'objectif est d'appuyer la communication et les actions portées en faveur de l'agriculture locale et de la vente directe. **On y retrouve exclusivement des produits « Producteurs Oise – Pays de France »**. L'inauguration de la boutique a eu lieu le mardi 1^{er} juillet 2025 en présence des producteurs et des élus.



Goûtons notre territoire

Du 20 septembre au 19 octobre 2025, la 6^e édition du **programme d'animations «Goûtons notre territoire»** a donné rendez-vous aux consommateurs chez les producteurs du territoire. Plusieurs activités étaient au programme: 9 visites de ferme, 1 atelier découverte, 1 balade gourmande, 3 ateliers culinaires et 1 ciné-débat. Plus de 300 personnes ont participé à cette programmation.

Accompagnement des porteurs de projet

Durant l'année 2025, le Parc naturel régional a accompagné **11 projets** :

- 3 projets d'installation agricole ;
- 3 communes dans la valorisation de friches agricoles pour une installation agricole, en partenariat avec l'association Terre de Liens ;
- 4 producteurs pour le développement de leur activité (commercialisation, événementiel ...) ;
- 1 association à Senlis pour la mise en place d'un outil de transformation à destination des producteurs du territoire.

Événements

Au-delà de ces actions, le Parc naturel régional était présent lors du **Salon International de l'Agriculture** de février-mars 2025 sur le stand de la région Hauts-de-France et du département du Val-d'Oise.

En partenariat avec l'association Bio en Hauts-de-France, le Parc naturel régional a également coorganisé à la maison du Parc naturel régional la **Journée des territoires bio** le 14 octobre. Une rencontre ponctuée de conférences, tables rondes et ateliers avec plus de 70 participants (élus, techniciens, agriculteurs).

Le saviez-vous ?



Première IGP pour le territoire

L'indication géographique protégée «Miel de Tilleul de Picardie» a été officialisée au niveau national et européen en novembre 2025. Elle concerne 53 communes du territoire. Un apiculteur du territoire a obtenu cette distinction. De plus, la chargée de mission agriculture a été formée en tant que jury-dégustateur officiel de cette IGP.

Pour aller plus loin

- Le programme du PAT en détail
- Acheter malin et local auprès des «Producteurs Oise - Pays de France»



Étude des tiers-lieux



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 27:
Promouvoir des activités économiques spécifiques en lien avec le territoire et les valeurs Parc



CHIFFRES CLÉS

1 étude menée
7 tiers-lieux étudiés

COMMISSION

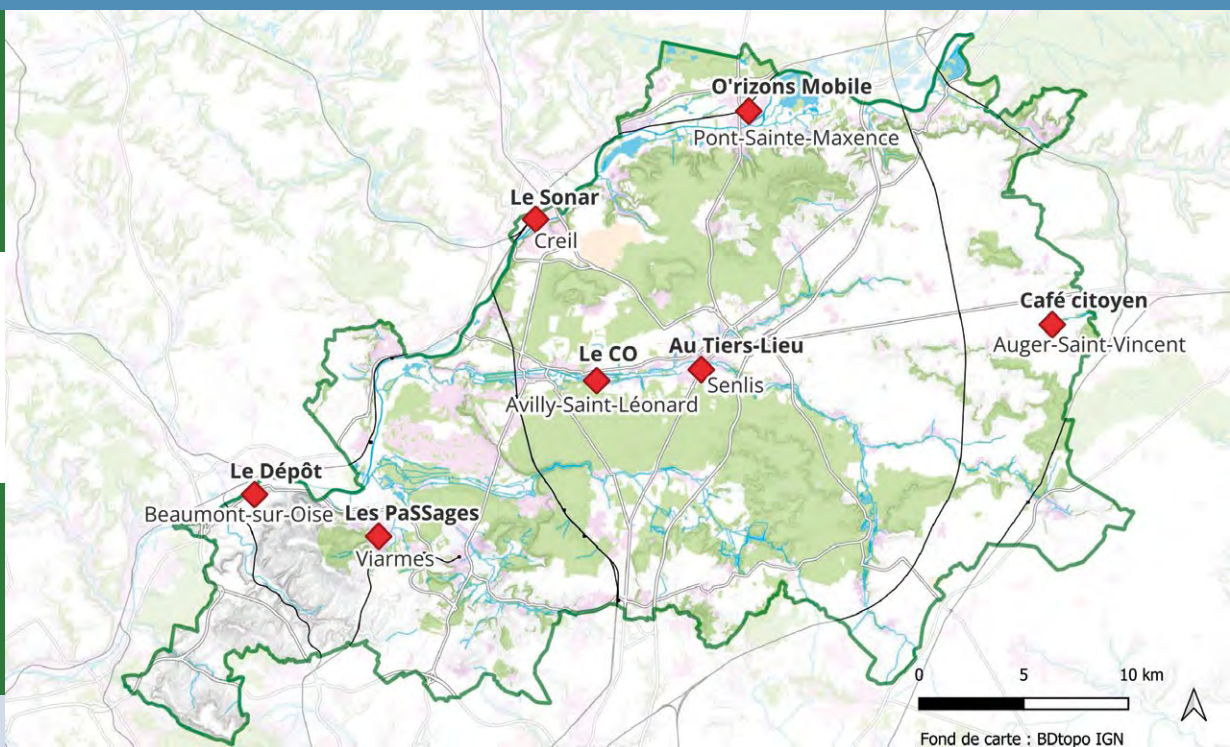
Activités économiques

COÛT DE L'ACTION

3 715 €

RÉFÉRENTS

Margot JUNIER
Pascale OLIVAS
Marie STURMA



Portés par une dynamique nationale, les tiers-lieux s'imposent comme des espaces clés pour l'innovation sociale, la coopération et la résilience territoriale. Sous des formes variées, ils rassemblent des communautés qui expérimentent localement des solutions face aux enjeux environnementaux, économiques et citoyens. Relativement récents à l'échelle du Parc naturel régional, leur fonctionnement et leurs actions intriguent. Ainsi, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a conduit une étude qualitative sur les tiers-lieux présents sur son territoire, dans le cadre d'un mémoire de fin d'études.

Ces lieux, portés principalement par des **collectifs citoyens et des structures de l'économie sociale et solidaire**, constituent des espaces hybrides où se croisent **convivialité, engagement écologique, initiatives culturelles, accompagnement de projets et services de proximité**. Ils répondent à des besoins variés : manque de lieux de sociabilité, d'offres culturelles, d'espaces de travail partagés ou de lieux ressources pour la transition écologique et sociale.

Une enquête auprès des acteurs

L'enquête s'appuie sur des entretiens avec les personnes qui animent les tiers-lieux, complétés par un questionnaire auprès des usagers. Elle porte sur **plusieurs lieux**

aux profils contrastés (cafés associatifs, tiers-lieux des transitions, tiers lieu itinérant, espace d'entrepreneuriat...), reflétant la diversité des formes et montages juridiques. Les résultats montrent un **socle commun** : ancrage territorial fort, gouvernance collective, une attention constante portée aux enjeux environnementaux et sociaux, volonté de « faire ensemble ». Ils mettent aussi en évidence des **fragilités structurelles** : modèles économiques complexes, difficulté à financer les coûts de fonctionnement, surcharge de travail pour les équipes, rôle et utilité des tiers-lieux difficilement perceptibles par l'ensemble des acteurs du territoire.

Conclusions et perspectives

Cette étude confirme que les tiers-lieux du Parc naturel régional jouent un **rôle de laboratoires de transition et de cohésion sociale**, en cohérence avec la Charte du Parc. Elle ouvre également des pistes d'actions : mieux faire connaître ces initiatives, renforcer leur accompagnement (ingénierie, mise en réseau, formation) et travailler à la coconstruction de projets territoriaux.

Au-delà du diagnostic, l'étude a **rapproché des lieux qui se connaissaient peu**. Des échanges de pratiques, des envies de projets communs et l'idée d'un réseau local de tiers-lieux ont émergé, posant les bases d'une dynamique collective à l'échelle du territoire.

Sur le terrain

Au fil des visites et des entretiens, les tiers-lieux du territoire apparaissent comme des maisons communes : on y partage un café, un atelier couture, une permanence sociale ou une réunion de voisinage. Ces temps informels permettent de récolter une connaissance très fine des besoins locaux et des fragilités du territoire.

Le saviez-vous ?

Une journée dédiée à l'ESS

Le 29 avril 2025, à Senlis, le Parc naturel régional organisait une journée dédiée à l'économie sociale et solidaire. À travers des retours d'expériences et l'animation de tables rondes, une trentaine d'élus et d'acteurs du territoire se sont réunis pour échanger sur les enjeux de l'ESS et ses apports potentiels pour le territoire. Ce fut ainsi l'occasion pour les tiers-lieux participants de se faire connaître et de présenter leurs actions.



Programme LEADER



MESURES DE LA CHARTE

Mesure 10:

Promouvoir et mettre en œuvre une politique des déplacements responsable face au changement climatique

Mesure 15: Valoriser un patrimoine bâti identitaire et exceptionnel

Mesure 17: Préserver la ressource en eau

Mesure 18: Moins produire de déchets et mieux les valoriser

Mesure 23: Contribuer au dynamisme des activités agricoles

Mesure 25: Promouvoir la gestion forestière et valoriser la filière bois

Mesure 27: Promouvoir des activités économiques spécifiques en lien avec le territoire et les valeurs Parc

Mesure 29: Faire du tourisme durable un levier pour conforter l'activité touristique

Mesure 30: Le Parc: un espace d'accueil, de découverte et de pleine nature

COMMISSION

Comité de programmation LEADER



Le programme européen LEADER porté par le Parc naturel régional Oise – Pays de France a été lancé en mai 2024. Il vise à accompagner les projets innovants et durables portés par les acteurs du territoire. Depuis son lancement, le Parc naturel régional a défini des fiches actions précises pour orienter et structurer la mise en œuvre de cette programmation. L'année 2025 marque une étape clé avec les premières demandes de projets, les premiers échanges approfondis avec les porteurs de projets, ainsi que les premières programmations et signatures de conventions.

Programme LEADER 2023-2027

Pour cette programmation 2023-2027, le programme dispose d'une enveloppe de 1 172 965 €, déclinée en **plusieurs fiches actions**:

- soutenir la valorisation économique et culturelle des patrimoines bâtis et naturels ;
- aider à la création d'hébergements touristiques durables ;
- développer les mobilités douces et/ou partagées ;
- soutenir le développement d'équipements et de services innovants pour mieux vivre ensemble ;

- développer et diversifier l'offre de commerces et de services marchands dans les communes rurales ;
- accompagner les filières valorisant les ressources issues du territoire et les circuits agricoles.

Cette année, les thématiques les plus sollicitées concernent la fiche action « Patrimoine-Tourisme », reflet de la richesse patrimoniale du Parc naturel régional Oise – Pays de France, ainsi que la fiche « Mobilités douces », en réponse aux enjeux croissants de mobilité durable sur le territoire.



CHIFFRES CLÉS

30 porteurs
de projets rencontrés

16 projets
auditionnés

2 projets
conventionnés

COÛT DE L'ACTION

1 172 M€ de fonds
européens disponibles

PARTENAIRES

Union européenne
Région Hauts-de-France

RÉFÉRENTS

Margot JUNIER
Lucie ROQUE

L'année 2025 a été marquée par **une forte mobilisation des acteurs locaux** :

- plus d'une trentaine de porteurs de projets rencontrés ;
- 16 projets auditionnés et votés ;
- 2 projets programmés actuellement en phase de conventionnement ;
- 8 comités de programmation ont été organisés afin d'accompagner les initiatives du territoire.

Visite d'une délégation étrangère

Dans le cadre des collaborations européennes, le Parc naturel régional a également accueilli le 9 septembre **une délégation de 17 élus polonais** (présidents de conseils départementaux, responsables d'intercommunalités et maires) venue découvrir plusieurs réalisations soutenues par le programme LEADER. Une dizaine de projets ont été présentés sur les territoires des Groupes d'Actions Locaux (GAL) du Parc naturel régional Oise – Pays de France, du Pays Compiégnois et du Soissonnais-Valois.

Ces visites, coordonnées entre les trois territoires, ont mis en valeur la diversité et la qualité des initiatives locales, tout en favorisant des échanges riches entre élus, techniciens et porteurs de projets. Elles ont également permis d'illustrer concrètement l'apport du programme LEADER, avec le soutien essentiel de la Région Hauts-de-France.

Sur le terrain

Sur le toit de l'Europe

L'animatrice LEADER a participé à une visite d'étude organisée par LEADER France à Bruxelles, au sein des institutions européennes. Cette mission a permis de renforcer la compréhension des politiques européennes, de discuter du cadre financier pluriannuel 2028-2034 et de faire valoir les réalités des territoires ruraux tout en contribuant aux futures orientations du programme LEADER.



Soutien à la filière bois



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 25 : Promouvoir la gestion forestière et valoriser la filière bois



CHIFFRES CLÉS

2 rencontres
des entreprises
de la filière locale

4 événements de
valorisation et de
sensibilisation auprès
du grand public

13 producteurs
de bois bûches

COMMISSION

Forêt et filière bois

PARTENAIRES

Fibois Hauts-de-France,
Fibois Île-de-France,
CD2e, ONF, Fransylva

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

RÉFÉRENT

Mikaël MARTIN

Suite au diagnostic de la filière bois locale réalisé en 2022, un plan d'action visant à structurer et développer la filière bois locale a été élaboré puis mis en œuvre à partir de 2023. En 2025, la mise en œuvre du plan d'action s'est poursuivie à travers la mise en place de plusieurs actions.

Rencontres des entreprises

Deux rencontres des entreprises de la filière bois ont été organisées à la maison du Parc naturel régional. La **première** a permis de présenter la **plateforme Resobois**, outil de mise en relation entre porteurs de projets et entreprises, ainsi que **l'entreprise Bois de Chez Vous**, qui contribue à une meilleure connaissance et à la valorisation des produits bois des scieries locales. La **seconde**, en partenariat avec le CD2e, a permis de découvrir le **fonctionnement de deux groupements permanents d'entreprises de la construction durable**.

Annuaire des professionnels

L'annuaire des entreprises de la filière bois locale a fait l'objet d'une **mise à jour** dont la version actualisée sera diffusée en 2026.

Gamme de mobilier urbain

Le CD2e, Fibois Hauts-de-France et le Parc naturel régional ont travaillé de concert pour monter un appel d'offres visant la création du **design d'une gamme de mobilier urbain en bois local à destination des communes du territoire**. Ce travail partenarial a notamment permis d'intégrer des critères environnementaux au cahier des charges. L'appel d'offres a été lancé en début d'année 2026.

Commande groupée de bois bûches

La mise en place d'une commande groupée de bois bûches à destination des particuliers a été étudiée. Dans ce contexte, une dizaine de producteurs implantés sur le territoire, ou à proximité immédiate ont été identifiés pour une production annuelle estimée à 14 000 stères environ.



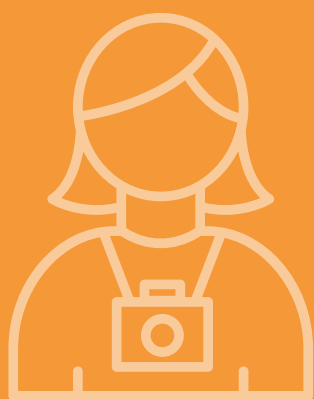
Valorisation de la filière et sensibilisation

Enfin, le Parc naturel régional a organisé et pris part à des **événements valorisant la filière bois locale auprès du grand public** tels qu'une démonstration de tournage sur bois, une présentation des enjeux de la filière locale lors de la Fête de la transition écologique à Avilly-Saint-Léonard, une présentation des métiers du Parc naturel régional aux élèves du Lycée Agricole de l'Oise dans le cadre de son forum de l'orientation, ainsi que la sensibilisation au bon usage du bois de chauffage lors de l'évènement L'Aire au Vert.

Sur le terrain



Entre 2022 et 2025, 7 entreprises de la filière bois locale ont cessé leur activité et de nouvelles ont été créées. Ces fluctuations illustrent les difficultés de la filière à se stabiliser et l'importance du travail du Parc naturel régional pour la soutenir par des initiatives pérennes.



Tourisme durable



1

Participation au salon
Destination Nature à Paris



4

Mises à jour et rééditions
de 4 circuits pédestres
et 1 circuit vélo



1

Nouvelle carte touristique
a été créée



1

Sentier nature
au Mont-Pagnotte



6

Panneaux pédagogiques pour un nouvel
accueil des visiteurs aux étangs
de Commelles

Promotion de l'offre touristique de randonnée



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 30:

Un espace d'accueil, de découverte et de pleine nature



CHIFFRES CLÉS

2 000 exemplaires de la chemise à rabat

2 000 exemplaires (500 exemplaires de chaque fiche) des fiches de randonnées

3 000 exemplaires de la plaquette de randonnée cyclable V5

COMMISSION

Tourisme

PARTENAIRES

Offices de Tourisme

COÛT DE L'ACTION

1 902 €

RÉFÉRENT

Christine LEGUEVAQUES

Dans le cadre de la promotion de l'offre touristique de pleine nature, le Parc naturel régional actualise, structure et diffuse des supports de découverte du territoire à destination du grand public et des acteurs touristiques.

Support de randonnée

La réédition de la **pochette** destinée à ranger les plaquettes de balades s'inscrit dans une volonté d'harmonisation des supports existants et d'amélioration de leur lisibilité. Cet outil facilite l'accès à l'offre de randonnée et son appropriation par les visiteurs, tout en constituant un support pratique pour les offices de tourisme et partenaires locaux.

Parallèlement, **quatre fiches de randonnée pédestre** ont été éditées afin de renouveler l'offre existante. Chaque fiche présente un itinéraire clairement identifié, accompagné d'informations pratiques, patrimoniales et environnementales, favorisant une découverte autonome et qualitative du territoire. Cette production s'inscrit dans une démarche progressive de valorisation des circuits de randonnée du territoire.

La **fiche de randonnée vélo V5** a également été rééditée. Face au succès rencontré par ce support auprès du public et à la rupture de stock, cette réédition a permis de répondre à la demande et de maintenir la visibilité de l'offre cyclable.

Salon du tourisme

En mars, le Parc naturel régional a participé au **Salon Destination Nature**, organisé à Paris – Porte de Versailles, aux côtés des trois autres Parcs naturels régionaux d'Île-de-France, sur un **stand commun**. Cette présence collective a permis de renforcer la visibilité du **tourisme vert**, de valoriser la complémentarité des territoires et de souligner l'importance de la **coopération interrégionale** dans le développement et la promotion d'une offre touristique durable et cohérente.



Le saviez-vous ?



Une famille en or

Lors du salon Destination Nature, une famille a reconnu la pochette des 18 balades et l'a conservée comme « souvenir de vacances ».



Pour aller plus loin

- Retrouvez l'offre de randonnée et tous les itinéraires de balades





Tourisme durable

Une nouvelle carte touristique



MESURES DE LA CHARTE

Mesure 29: Faire du tourisme durable un levier pour conforter l'économie touristique

Mesure 30: Un espace d'accueil, de découverte et de pleine nature



CHIFFRES CLÉS

1 nouvelle carte touristique

COMMISSION

Tourisme

PARTENAIRES

Offices de Tourisme de Chantilly et de Senlis

COÛT DE L'ACTION

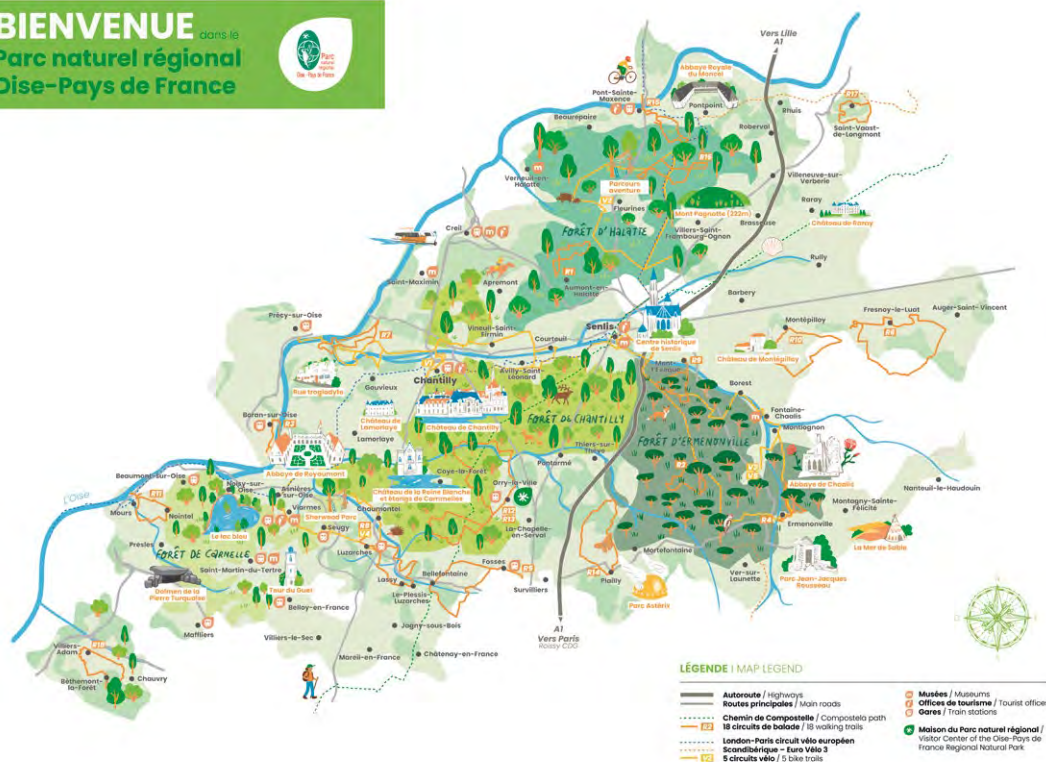
2 470 €

RÉFÉRENT

Christine LEGUEVAQUES

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France valorise son territoire en développant des outils de communication innovants. Il a engagé la réalisation d'une carte touristique murale illustrée. Cette carte permet aux visiteurs et aux habitants de se repérer facilement et de découvrir les principaux sites et activités sur le territoire du Parc naturel régional. Elle oriente également vers les documents touristiques complémentaires comme les fiches de randonnées, les brochures thématiques...

BIENVENUE dans le
Parc naturel régional
Oise-Pays de France



La carte est conçue pour être **attrayante, ludique et lisible**. Elle respecte la charte graphique du Parc naturel régional tout en proposant un graphisme original et moderne.

Le Parc naturel régional a été accompagné par un graphiste et une illustratrice pour mener à bien ce travail.

Dans un premier temps, **la carte est disponible dès 2025 dans les bureaux de l'Office de Tourisme de Chantilly et de Senlis**. Face à la qualité de la production, le Parc naturel régional envisage de **la déployer progressivement dans les autres offices de tourisme et sur les sites de visite du territoire**.

Sentier de découverte du Mont Pagnotte



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 30 : Le Parc :
Un espace d'accueil,
de découverte
et de pleine nature



CHIFFRES CLÉS

1 totem recto/ verso
au départ/ à l'arrivée

6 panneaux

1 table d'orientation

COMMISSION

Tourisme

PARTENAIRES

Mairie de Pontpoint, ONF,
Office de Tourisme des
Pays d'Oise et d'Halatte

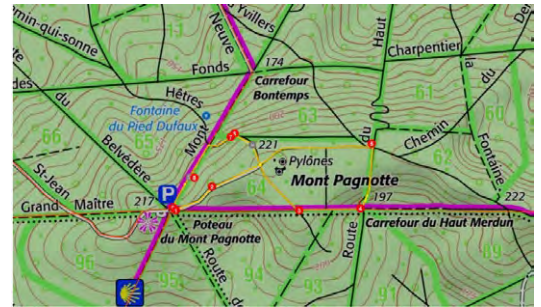
COÛT DE L'ACTION

30 965 €

RÉFÉRENT

Christine LEGUEVAQUES

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France développe l'accueil des randonneurs et valorise les sites emblématiques du territoire en conciliant découverte et préservation. En ce sens, le Mont Pagnotte offre un fort potentiel pédagogique et paysager. Un sentier d'interprétation y est créé pour guider les visiteurs.



Parcours et implantation prévisionnels

Le Parc naturel régional souhaite renforcer la découverte du territoire par la randonnée et donner aux visiteurs des informations claires sur les richesses naturelles, culturelles et paysagères. Le **Mont Pagnotte**, repère de la forêt d'Halatte, constitue un lieu majeur de promenade. Les élus de Pontpoint ont sollicité le Parc naturel régional et l'Office National des Forêts (ONF) pour **mettre en valeur ce secteur**, autrefois équipé de panneaux pédagogiques et d'une plateforme d'observation de l'ONF, dégradés depuis plusieurs années.

Le Parc naturel régional propose de créer un **sentier d'interprétation** accessible uniquement aux randonneurs afin **d'améliorer l'expérience de visite et d'encourager une fréquentation plus respectueuse des milieux naturels** pour les familles et les randonneurs. Il devient aussi un support pédagogique pour les écoles et associations du territoire.

Conçu sur 2 kilomètres, le circuit invite à comprendre les paysages, les milieux forestiers et les usages de la forêt grâce à un contenu structuré et adapté. L'implantation du mobilier nécessite un travail de coordination et de précision conduit en partenariat avec l'ONF.

Le projet prévoit l'installation de **sept panneaux, d'une table d'orientation** et d'un banc permettant de profiter du panorama. Ce dispositif apporte des clés de compréhension sur **plusieurs thématiques** : présentation du parcours, compréhension du relief, histoire de la forêt, géologie, présence des sources, fonctionnement de l'écosystème forestier, reconnaissance des arbres, flore et faune locales, rôle du vieux bois, principes de la gestion forestière, adaptation de la forêt au changement climatique et usages du bois.

Les illustrations et la mise en page sont confiées à des agences spécialisées afin d'assurer une cohérence graphique et une lecture claire du parcours.

Le saviez-vous ?

Point culminant du territoire



Le Mont Pagnotte, culminant à 222 m, est le point le plus élevé du Valois. Il constitue une butte témoin, vestige de reliefs plus anciens dont les couches supérieures plus résistantes ont protégé le sommet de l'érosion. Il a aussi servi de repère topographique stratégique.

Aménagement et valorisation des étangs de Commelles



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 30: Le Parc :
Un espace d'accueil,
de découverte
et de pleine nature



CHIFFRES CLÉS

6 panneaux
pédagogiques

10 parkings
gravillonnés avec
82 places au total

COMMISSION

Tourisme

PARTENAIRES

Institut de France -
Château de Chantilly,
ONF, CEREMA,
Conseil départemental
de l'Oise

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

RÉFÉRENT

Christine LEGUEVAQUES



Cette action a pour objectif d'améliorer l'accueil des étangs de Commelles avec un nouvel aménagement du stationnement des véhicules et un parcours d'interprétation.

La circulation automobile et le stationnement étaient perçus comme envahissants et nuisaient au caractère naturel des étangs. Suite à une étude pour **améliorer l'accès et la gestion du stationnement** aux étangs de Commelles, menée par le Parc naturel régional, le propriétaire a souhaité passer à la réalisation des travaux.

Le Parc naturel régional a affiné le projet en finançant une petite mission de maîtrise d'œuvre et en répondant à l'appel à projet du CEREMA pour que l'Institut de France obtienne des financements.

Les travaux ont eu pour objet de réorganiser le stationnement pour limiter voire supprimer le stationnement des véhicules sur les berges des étangs, tout en retrouvant ailleurs des places de stationnement.

Dix parkings gravillonnés, comptabilisant 82 places de stationnement délimitées par des rondins de bois, ont ainsi été réalisés. Parallèlement, une réfection des espaces aux bords des étangs a été mise en œuvre.

Enfin, **des panneaux d'interprétation** ont été installés pour faire découvrir aux visiteurs la faune et la flore locales ainsi que l'histoire des étangs.

Le plus projet



En amont et tout au long des travaux d'aménagement des parkings et de leurs abords, le Parc naturel régional a effectué un suivi environnemental et écologique pour s'assurer de la bonne préservation du patrimoine naturel.





Sensibilisation et communication



1

Refonte du site Internet
et de l'extranet



109

animations grand public



1 066

élèves sensibilisés



46

classes bénéficient des
programmes pédagogiques



7

actions bénévoles proposées
entre septembre et décembre



10

présentations, formations
ou transferts de compétences

Programme de communication



Communication
et Sensibilisation



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 31: Faire partager le Parc, ses actions et ses richesses pour créer une appartenance commune



CHIFFRES CLÉS

52 newsletters
hebdomadaires

4 newsletters
trimestrielles

2 magazines

3 800 abonnés
Facebook (+ 4 %)

1 157 abonnées
Instagram (+ 15,7 %)

659 abonnés
LinkedIn (+ 109 %)

COMMISSION

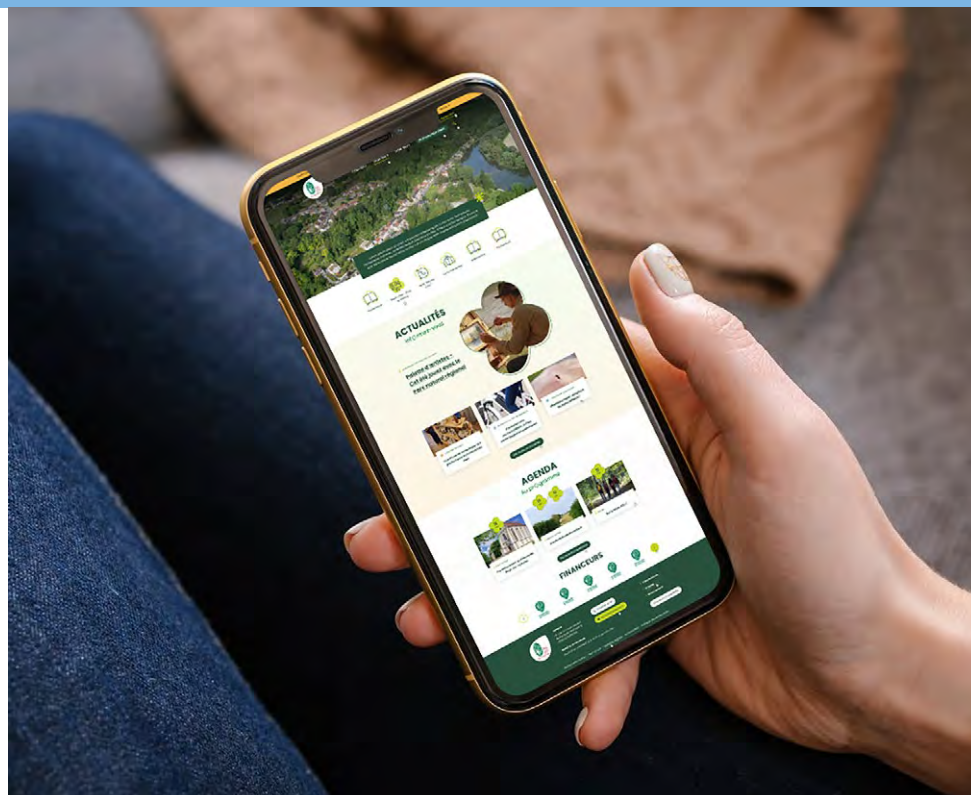
Communication
et sensibilisation

COÛT DE L'ACTION

55 933 € (dont 34 038 €
de refonte de site)

RÉFÉRENT

Léa CHARIOL



2025 a été l'occasion d'approfondir la stratégie de communication déployée depuis 2022 avec une attention particulière portée à la stratégie numérique. La principale réalisation demeure la refonte du site Internet et de l'extranet du Parc naturel régional. On note également un travail de structuration de la communication sur les réseaux sociaux.

Rapport d'activités

Paru en mars, le rapport d'activités du Parc naturel régional est un support de communication incontournable pour rendre compte des actions menées. Il est adressé à tous les maires et délégués des communes adhérentes, ainsi qu'aux partenaires institutionnels et privés. Il est également partagé dans les newsletters et sur le site Internet.

Magazine

Deux magazines «**Soyons Parc**» ont été publiés: l'un consacré au **projet alimentaire territorial** (juin - n°47), l'autre à la **gestion différenciée** (novembre - n°48). Il est adressé à ses abonnés et aux délégués. Une distribution en commerces et points de proximité complète la diffusion. Il est également diffusé sur les stands tenus par le Parc naturel régional tout au long de la saison.



Site Internet

Daté de 2019, le site Internet du Parc naturel régional ne répondait plus aux nouvelles normes et usages du numérique. Ainsi, en avril, le Parc naturel régional a lancé une consultation pour refondre complètement cet outil et son extranet. Après plusieurs mois de travail conjoint entre la commission et l'agence web au sein d'un **groupe de travail**, **le nouveau site Internet et son extranet ont été mis en ligne début décembre**. Ces nouveaux espaces numériques permettent de saisir toutes les nuances du projet porté par le Parc naturel régional et les actions mises en œuvre.

Newsletters

- La **newsletter hebdomadaire** a fait l'objet de **51 éditions**. Chaque semaine, une question permet de creuser un sujet d'actualité du Parc naturel régional ou de revenir sur une anecdote du territoire. Ce format se veut volontairement généraliste pour s'adresser au plus grand nombre.
- La **newsletter des élus** a été envoyée à **quatre reprises**. Ce format trimestriel plus complet approfondit l'actualité liée à la vie institutionnelle du Parc naturel régional. Avec un taux d'ouverture moyen de 49%, cette newsletter constitue un outil efficace pour entretenir le lien entre le Parc naturel régional et ses élus.

Réseaux sociaux

Dès le début d'année, un travail de repositionnement des **lignes éditoriales** a permis au Parc naturel régional de recentrer sa communication :

- Facebook se dédie aux informations grand public et généralistes ;
- Instagram se centre sur la découverte du territoire ;
- LinkedIn se focalise sur la valorisation des actions partenariales.

Pour appuyer la montée en puissance de la page LinkedIn, un **groupe de travail** interne a été mis en place. Il permet de positionner les agents du Parc naturel régional comme **ambassadeurs** sur ce réseau.

Séminaire des délégués

Le séminaire des délégués s'est tenu le **17 octobre à Plailly**. Consacrée à la **gestion différenciée**, cette rencontre a été marquée par des visites de sites et de nombreux échanges.

Relations médias

Un renforcement de la stratégie média a donné lieu à l'envoi de **quatre communiqués de presse**. Ces communiqués ont été suivis de plusieurs retombées presse avec des articles parus dans **Oise hebdo** et **La Gazette de l'Oise** (version web). Une **interview radio** a également été diffusée sur ID FM.

Le plus projet



Une communication qui a des valeurs

La refonte du site Internet s'appuie sur les principes d'accessibilité handicap et d'écoconception du numérique pour proposer un site d'informations fiables, accessible à tous et économe en énergie

Pour aller plus loin

- Site Internet
- Compte-rendu du séminaire des délégués en consultation sur l'extranet
- Soyons Parc





Communication
et Sensibilisation

Programmes pédagogiques à destination des scolaires : année 2024-2025



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 32 :
Éduquer et impliquer
dès le plus jeune âge



CHIFFRES CLÉS

18 écoles

46 classes

1 068 élèves

217 animations,
sorties ou ateliers

COMMISSION

Communication
et sensibilisation

PARTENAIRES

Éducation nationale,
divers partenaires
éducatifs du territoire

COÛT DE L'ACTION

75 621 € TTC

RÉFÉRENT

Valérie MÉMAIN



Durant l'année scolaire 2024-2025, plus de 1000 élèves ont bénéficié des programmes pédagogiques proposés par le Parc naturel régional. Ces programmes s'adressent aux écoles primaires et élémentaires du territoire. Ils visent à sensibiliser les élèves à l'environnement tout en les impliquant dans des actions concrètes.



En partenariat avec l'**Éducation nationale** et près de **40 structures locales**, le Parc naturel régional accompagne les enseignants dans la conduite de **projets pédagogiques annuels au sein des classes**. Ces projets combinent découverte, apprentissage, réflexion, expérimentation et mise en œuvre d'actions concrètes. L'enjeu est d'offrir aux élèves, futurs citoyens, l'occasion d'exercer une citoyenneté active dès le plus jeune âge, en les impliquant dans des actions de protection de l'environnement menées dans leur école ou leur commune.

Des programmes riches et variés

Au fil de l'année scolaire, les élèves découvrent leur territoire, ses richesses et ses fragilités. Ils comprennent que chacun peut agir à son niveau pour préserver la planète en participant à des actions concrètes.

Plusieurs thèmes sont proposés :

- **préservation de l'eau ;**
- **réduction des déchets ;**
- **alimentation locale et durable ;**
- **écomobilité ;**
- **biodiversité ;**
- **forêt ;**
- **patrimoine.**

Pour soutenir ces démarches, le Parc naturel régional propose un **accompagnement complet** : aide au montage du projet, réunion d'information, financement de cinq animations réalisées avec les partenaires du Parc naturel régional, ainsi que la mise à disposition d'outils pédagogiques (livrets, fiches pratiques, matériel d'observation, maquettes documentaires). Les écoles bénéficient également d'un **appui pour valoriser leur travail et mener à bien l'action concrète choisie.**

46 classes accompagnées

Durant l'année 2024-2025, ces programmes ont mobilisé **46 classes**, regroupées en **22 projets**, représentant **1068 élèves**, **18 écoles** et **18 communes**, issues de **7 circonscriptions de l'Éducation nationale**.

Les thématiques se répartissent ainsi: 6 classes sur le patrimoine, 5 sur l'eau, 3 sur les déchets, 2 sur l'écomobilité, 10 sur l'alimentation durable, 6 sur la forêt et 14 sur la biodiversité.

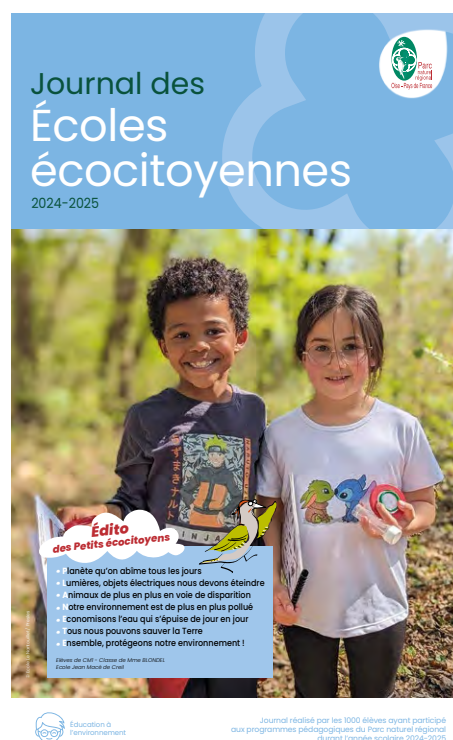
Au total, **217 animations** en classe, sorties de terrain ou visites culturelles ont été financées par le Parc naturel régional et menées par ses **18 partenaires**.

Dans chaque classe, ces projets ont débouché sur **des actions concrètes avec la mise en place d'écogestes**:

- installation de poubelles de tri (écoles Jean Macé de Creil et de Borest) ;
- participation à l'opération « Hauts-de-France Propres » (école Jean Macé de Creil) ;
- ateliers sur les économies d'eau et fabrication de produits ménagers (écoles: Pierre Brossolette de Presles, Chauvry, Béthemont-la-Forêt et Villeneuve-sur-Verberie) ;
- création ou extension de potagers scolaires (écoles Jean Macé de Creil et Langevin Wallon de Saint-Martin-du-Tertre) ;
- apprentissage du vélo en sécurité (école Albert Camus de Creil) ;
- organisation de goûters à base de produits locaux.

Des espaces de pelouse ont également été laissés en libre évolution à l'école Marie Marvingt de Lamorlaye.

Différents **temps de valorisation** ont été organisés en fin d'année: expositions, portes ouvertes, visites de jardins, présentation des travaux, ou participation à des événements tels que le Forum des sciences de Senlis. Enfin, des **moments de clôture** ont rassemblé les élèves autour d'ateliers, d'échanges et de présentation des actions menées dans les différentes écoles. À cette occasion, chaque enfant a reçu le **Journal des écoles écocitoyennes**, saluant son engagement pour l'environnement.





Sensibilisation du grand public



MESURES DE LA CHARTE

Mesure 31:

Faire partager le Parc, ses actions et ses richesses pour créer une appartenance commune

Mesure 34:

Impliquer les habitants, encourager et soutenir leur engagement écocitoyen



CHIFFRES CLÉS

109 animations
réalisées

3 883 personnes
sensibilisées

18 partenaires locaux
mobilisés

COMMISSION

Communication
et sensibilisation

COÛT DE L'ACTION

16 060 €

RÉFÉRENT

Valérie MÉMAIN

Depuis sa création, le Parc naturel régional a pour ambition de mobiliser habitants et visiteurs, petits et grands, autour d'un même objectif : la préservation du patrimoine et de l'environnement. Ainsi, pour partager ces valeurs, de nombreuses actions de sensibilisation à destination de tous les publics sont menées tout au long de l'année.

Programme d'animations

En 2025, le Parc naturel régional a proposé **34 sorties** dans **24 communes** de son territoire, en collaboration avec **18 partenaires locaux** et les Producteurs Oise-Pays-de-France. Ces rendez-vous ont rassemblé **725 participants**, majoritairement issus du territoire.

La promotion de ces sorties s'est appuyée sur la réédition d'un programme papier et la mise en ligne du calendrier dans la rubrique «agenda» du site Internet.

Manifestations et évènements

Parallèlement, le Parc naturel régional a été présent lors de **35 manifestations** organisées par ses partenaires. Sa participation prenait généralement la forme d'un stand associant animations et documentation en lien avec la thématique de chaque évènement. Selon les demandes, différentes propositions ont été faites: chasses au trésor, ateliers pratiques, dégustations ou conférences. Au total, ces stands ont accueilli environ **2560 visiteurs** en 2025.

À ces actions s'ajoutent **18 visites et portes ouvertes** chez les producteurs Oise - Pays-de-France, organisées dans le cadre de l'évènement «**Goûtons notre territoire**». Cette programmation spécialement dédiée à l'alimentation locale et durable a réuni **298 personnes**.

Enfin, **22 rencontres, animations ou sorties** ont été menées dans le cadre des Atlas de la biodiversité communale (ABC) avec près de **300 participants** comptabilisés.



Prêt de matériel

Le Parc naturel régional met à disposition des outils de sensibilisation. Les **expositions thématiques** ont été prêtées **six fois** aux communes et partenaires. Son **matériel logistique** (tentes, grilles...) a été prêté **douze fois**, et le matériel de **chantier-nature onze fois**, notamment pour des opérations de nettoyage à Viarmes, Roberval, Belloy-en-France, Orry-la-Ville, Saint-Martin-du-Tertre, Survilliers et Senlis.

Sur le terrain

Un appui indispensable

Pour mener à bien cette vaste programmation, le Parc naturel régional fait appel sur une équipe de 10 vacataires. Des personnes issues du territoire et spécialement formées pour répondre aux questions des visiteurs et assurer leur sécurité lors des sorties.

Collectif des bénévoles Oise – Pays de France



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 34:

Impliquer les habitants,
encourager et soutenir
leur engagement
écocitoyen



CHIFFRES CLÉS

7 chantiers organisés
entre septembre
et décembre

30 bénévoles
impliqués

123 bénévoles
réinscrits sur la liste
de diffusion

COMMISSION

Communication
et sensibilisation

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

PARTENAIRES

INRAE, Institut de France,
ONF, Fédération des
chasseurs 60

RÉFÉRENTS

François-Xavier BRIDOUX
Jean-Luc HERCENT
Jennifer MOREY

Avec la clôture du programme de recherche-action sur le dépérissement de la forêt de Chantilly se posait la question du devenir du collectif de bénévoles « Ensemble Sauvons la forêt de Chantilly ». Jean-Charles Bocquet, à l'origine de la création du collectif et principal animateur de celui-ci depuis 2020, a proposé au Parc naturel régional de reprendre la gestion de ce groupe de citoyens engagés au profit des actions du Parc naturel régional. En collaboration avec l'Institut de France et l'INRAE, le Parc naturel régional a donc proposé au collectif des bénévoles un nouveau mode de fonctionnement sur la base d'un périmètre d'action élargi.

Depuis la mi-année 2025, il est proposé aux bénévoles du collectif **diverses « missions »** dans les **thématiques suivantes**:

- la forêt en collaboration avec l'Institut de France et l'ONF et non limitée au domaine de Chantilly ;
- la recherche, en collaboration avec l'INRAE, dans la continuité du programme « Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly » ;
- la biodiversité, qui permettra aux bénévoles de mener des actions sur les milieux naturels environnants ;
- le patrimoine historique, avec la poursuite de l'exploitation du LIDAR (recherche des vestiges archéologiques en forêt de Chantilly), mais aussi d'autres sujets plus diversifiés.

De la théorie à la pratique

Après une phase de structuration de l'animation par le Parc naturel régional dans le courant de l'été, une **réunion d'information** a été organisée en octobre. Elle a donné lieu à la présentation du nouveau programme d'actions prévisionnel.

Au total, depuis septembre 2025, il a été proposé **7 actions bénévoles** auxquelles ont participé une **trentaine de personnes**:

- arrachage d'espèces exotiques envahissantes (2 chantiers) ;
- réouverture de 2 fosses géologiques permettant l'étude des couches géologiques locales remarquables du Bartonien et Marinésien (2 chantiers) ;
- collecte de glands en forêt de Chantilly lié à un programme de recherche de l'ONF ;
- suivi des semis de chêne le long de transept lié au programme de recherche FORESTT avec l'INRAE (2 chantiers).

Suite à ces actions de bénévolat, les organisateurs et le Parc naturel régional s'engagent à rendre compte auprès des bénévoles des résultats obtenus. L'objectif final étant de partager les analyses et les connaissances acquises grâce à cette mobilisation citoyenne.

Sur le terrain



Suivi des glandées de chêne pédonculé en forêt de Chantilly

Dans le cadre d'un programme de recherche de l'ONF, l'objectif de cette expérimentation est d'évaluer l'état de la régénération naturelle du chêne pédonculé sur le massif de Chantilly. Le suivi scientifique s'appuie sur 10 zones de glandée et vise à mesurer annuellement les quantités (nombre de glands produits) et qualités (pourcentage de germination) des glandées par l'installation des placettes de récupération. L'expérimentation est prévue pour une durée de 10 ans.

Pour aller plus loin

- Pour participer à ces actions, il est nécessaire de s'inscrire sur la liste des bénévoles





Communication
et Sensibilisation

Information, formation et transfert de compétences



MESURE DE LA CHARTE

Mesure 31:

Faire partager le Parc,
ses actions et ses
richesses pour créer
une appartenance
commune



CHIFFRES CLÉS

7 présentations,
formations
ou transferts
de compétences

COMMISSIONS

Toutes

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

RÉFÉRENT

Sylvie CAPRON

PARTENAIRES

Toutes les commissions

Dans le cadre de sa mission d'information, de formation et de transfert de compétences, le Parc naturel régional Oise – Pays de France effectue des formations et des présentations relatives au Parc naturel régional, à ses enjeux et à ses actions.



En 2025, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a réalisé **10 présentations et formations**, dont :

- le 24 novembre 2024: une **conférence sur les bornes armoriées de la forêt de Chantilly** à la mairie de Chantilly pour l'Association de Sauvegarde de Chantilly et de son Environnement (ASCE), à une trentaine de personnes, avec publication de la conférence ;
- le 11 mars: une **conférence sur la biodiversité du Parc naturel régional** au club ProBus de Senlis ;
- le 22 mars: une **intervention au colloque « Nos forêts demain »** à Paris organisé par l'Institut de France ;
- le 7 juin: accompagnement d'une **sortie de découverte d'un jardin remarquable** à Senlis pour l'association Jardin et santé ;

- le 15 septembre: un cours de **présentation du Parc naturel régional et de ses principales missions**, à une trentaine d'étudiants de Licence Pro Patrimoine-Tourisme-Environnement, de l'Université Picardie Jules Verne à Amiens ;
- le 7 octobre: **deux demi-journées de formation sur la gestion du patrimoine arboré** ont été proposées aux agents et aux élus des communes du Parc naturel régional. Un fascicule technique a été distribué à la trentaine de participants et diffusé à l'ensemble des communes via l'extranet du Parc naturel régional ;
- le 14 novembre: une **demi-journée autour des plantes vivaces** organisée par la mairie de Mortefontaine, en présence du CAUE 60, des pépinières Chombart et du Parc naturel régional Oise – Pays de France. Une trentaine de personnes étaient présentes ;
- le 18 novembre: tenue d'un stand au **forum de l'orientation** organisé par le lycée agricole de l'Oise à Airion.

Pour aller plus loin

- « **L'arbre, vademecum pour une meilleure gestion du patrimoine arboré en milieu urbain** » outil diffusé lors de la formation du 7 octobre



L'équipe du Parc naturel régional Oise – Pays de France



L'équipe technique du Parc naturel régional se compose de 23 personnes. Mme Sylvie CAPRON en est la directrice.

CHARGÉS DE MISSION

Corentin BOULANGER, chargé de mission "Développement économique" (parti en décembre)

François-Xavier BRIDOUX, chargé de mission "Patrimoine historique et culturel"

Léa CHARIOL, chargée de mission "Communication"

Thibaud DAUMAL, chargé de mission "Patrimoine naturel, Natura 2000, eau, carrières"

Solange DUCHARDT, chargée de mission "Paysage"

Claire GOUDOUR, chargée de mission "Urbanisme"

Jean-Luc HERCENT, chargé de mission "Patrimoine naturel"

Margot JUNIER, animatrice du programme LEADER

Pascal LAMBERT, chargé de mission "Système d'Information Géographique / Évaluation"

Nicolas LEBESGUE, chargé de mission "Paysage"

Christine LEGUEVAQUES, chargée de mission "Tourisme"

Pascale OLIVAS, chargée de mission "Environnement"

Mikaël MARTIN, chargé de mission "Filière bois"

Valérie MEMAIN, chargée de mission "Éducation à l'environnement et au patrimoine"

Philippe MEURANT, architecte

Marie STURMA, chargée de mission "Agriculture"

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Marie-France CAMIN, assistante "Comptabilité et marchés publics"

Danielle DAU-BRIGHTON, responsable administrative et financière

Jennifer MOREY, assistante administrative (arrivée en novembre)

Lucie ROQUE, gestionnaire du programme "LEADER" et assistante "Accueil et secrétariat"

Nathalie THIBAULT, assistante "Accueil et secrétariat", à mi-temps

Lysiane TROUVE, assistante "Ressources humaines"

MISSION DE STAGE

Hermine BELMON ESTORS, Analyse archéologique de la forêt de Chantilly

Amina DOUBI, Système d'information géographique (SIG)

Flavie MOSZER, Étude des tiers-lieux

Claire WAMBA, Élaboration de fiches actions pour les programmes d'actions des Atlas de la biodiversité communale

VACATAIRES

Chantal BESSIÈRE - Guillemette CLAUDE - Catherine LETURGIE DACQUIN - Cécile ERDINC - Anne GIRARD -

Nathalie LAURAILLARD - Lorinda MERAND - Serge NOVAES - Nicole VERCLYTE - Séverine SERGENT



Parc naturel régional

Oise – Pays de France



Maison du Parc
Château de la Borne Blanche

48 rue d'Hérivaux
60560 ORRY-LA-VILLE
Tél.: 03 44 63 65 65
contact@parc-oise-paysdefrance.fr
www.parc-oise-paysdefrance.fr